



2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Village Pierre Rabhi

Place des droits de l'homme et du citoyen
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
Tel : 02 41 96 12 60



Table des matières

I.	L'analyse des besoins sociaux	1
1.	Les chiffres clés du territoire.....	1
2.	Les enjeux de territoire au regard du projet social du VPR	3
II.	Le Centre Communal d'Action Sociale Village Pierre Rabhi.....	4
1.	Le Conseil d'administration (CA) du VPR.....	4
2.	L'équipe du VPR.....	5
3.	Les ressources financières du Village Pierre Rabhi.....	6
4.	Les politiques publiques menées	7
	L'accueil inconditionnel, de l'information à l'orientation.....	8
	L'accompagnement des jeunes vers l'autonomie	9
	L'accès au logement social.....	12
	Le soutien à la famille et à la parentalité	13
	La lutte contre la précarité.....	15
	Le soutien par l'insertion sociale.....	17
	L'accompagnement de l'avancée en âge	18
	La lutte contre l'isolement et la solitude.....	20
	Faire rayonner le VPR par des événements	21
	La sensibilisation au Handicap et à l'inclusion.....	22
	L'accompagnement de l'engagement : le bénévolat.....	23
	L'appui à la vie associative et aux collaborations	24
III.	Les perspectives 2024.....	25

Édito

Ce rapport d'activité 2023 est le premier bilan réalisé après la crise Covid, aux conséquences encore prégnantes et longues à disparaître. Mais c'est également le 1^{er} Rapport d'activité depuis le début du mandat, d'une équipe d'agents complète et en ordre de marche. Cette année encore, les engagements communs de Monsieur le Maire et de moi-même, ont été guidés par une volonté forte d'améliorer le bien-être des habitants et habitantes de notre ville, de faire de la prévention, d'innover et de développer la notoriété du Village Pierre Rabhi. Et cela tout en gérant avec rigueur le budget (composé principalement de la subvention de la Ville et de la CAF).

L'inflation impactant fortement les ressources des habitants et les dépenses du VPR, l'un des défis majeurs a été de trouver un équilibre entre la nécessité de maintenir un haut niveau d'activités et le contrôle des dépenses. Ce défi, bien que complexe, a été relevé avec succès grâce à une gestion rigoureuse, à une planification stratégique de nos actions, au bon fonctionnement de l'épicerie sociale et à l'implication des agents.

Parallèlement, nous avons diversifié nos activités pour répondre aux besoins des habitants, besoins identifiés lors du diagnostic établi en vue de la contractualisation de la CTG (Convention Territoriale Globale signée avec la Caf). C'est ainsi que pour la première fois, le Village Pierre Rabhi a animé des ateliers hors les murs pendant « la semaine des Renc'arts », et a organisé une fête de Noël à destination de tous. Les modalités de l'accompagnement à la parentalité, axe primordial de prévention ont également été modifiées. Les actions individuelles ont été minorées pour laisser place à des actions collectives. En soutenant les parents et en renforçant les liens familiaux, nous contribuons à construire une société plus solidaire, plus harmonieuse, plus armée face aux difficultés. Les adolescents, ayant les années précédentes, un peu délaissés les activités proposées, sont revenus grâce à une programmation attractive basée sur le projet éducatif.

Grâce à notre ambition politique de créer un poste de Chargée de la vie associative, nous avons également renforcé nos partenariats avec les associations locales, permettant ainsi de mutualiser les compétences et d'amplifier notre impact. Merci aux nombreuses associations locales qui ont répondu aux diverses sollicitations.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à nos réalisations cette année. Leur soutien, leur engagement et leur confiance sont la clé de notre succès.

Je tiens également à exprimer ma vive satisfaction d'être la Vice-Présidente de ce CCAS dynamique, envié par bon nombre de communes. Exprimer également ma gratitude de pouvoir compter sur le soutien et l'engagement de nombreux bénévoles. Leur dévouement est la pierre angulaire de notre réussite, et ensemble, nous faisons de notre CCAS un modèle de solidarité et de convivialité. 2023 n'a pas échappé à la règle, les 25 pages de ce rapport d'activités en sont la preuve que je vous laisse découvrir.

Solidairement

Isabelle RAIMBAULT

Vice-Présidente du CCAS Village Pierre Rabhi
1^{ère} adjointe chargée de l'action sociale
et des solidarités

I. L'analyse des besoins sociaux

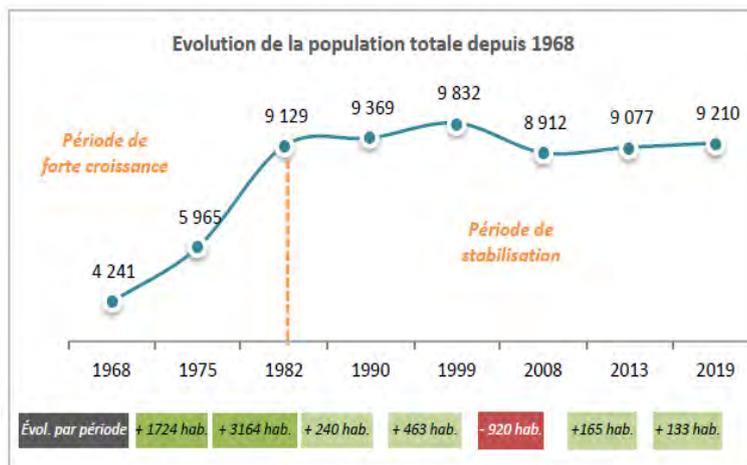
1. Les chiffres clés du territoire

Au 1^{er} janvier 2024, la population légale de de Saint-Barthélemy-d'Anjou (SBA) s'élève à **9 689** habitants soit + 256 personnes.

Au recensement de 2019, SBA comptait **9 210 habitants** soit 4 167 ménages. Cette croissance démographique modérée (+0,2% entre 2013) s'explique par deux phénomènes dont les effets se cumulent :

- Un solde naturel qui depuis les années 80 est inférieur à 1%.
- Un solde migratoire qui a également chuté depuis les années 80 et aujourd'hui proche de 0.

Pour la période 2013-2019, le solde naturel est à -0,1% et le solde migratoire à +0,3%, soit une croissance de +0,2%.



Source : INSEE - RP 1968 à 2019.

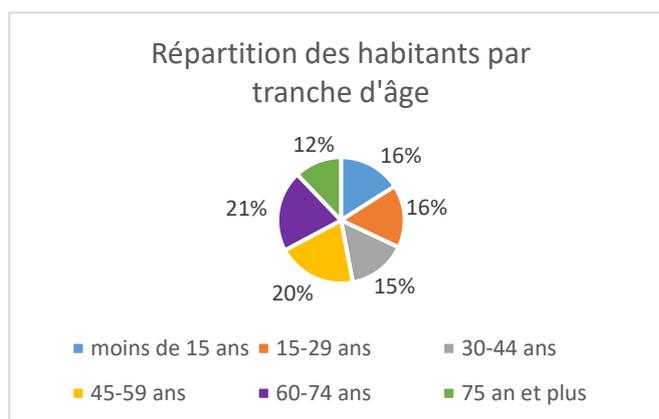


Le nombre de ménage augmente lentement sur le territoire malgré une production de logements plus importante. En effet, il est constaté le phénomène de décohabitation qui engendre **une baisse du nombre d'occupants par résidence principale.**

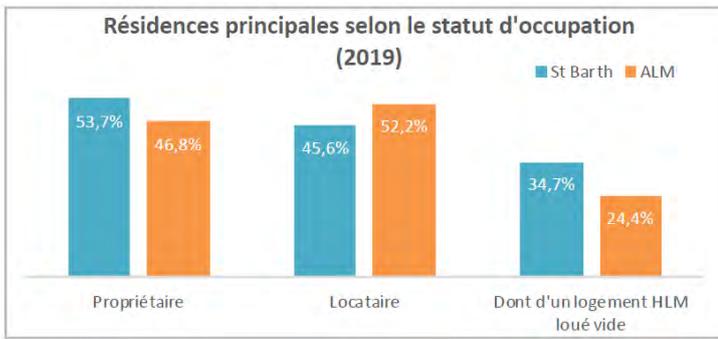
SBA est une commune de première couronne qui reste sur un rythme de croissance très modéré (voire stable) depuis de nombreuses années, mais qui assure le renouvellement de sa population. Cependant, Saint-Barthélemy-d'Anjou se démarque des autres communes de l'agglomération qui enregistrent des rythmes de croissance plus importants (+0,84% pour ALM)

La part des 60 ans et plus représente 33% de la population soit 3 025 habitants. 2 phénomènes démographiques expliquent **le net vieillissement de la population** :

- Une baisse des 0-59 ans (-443 habitants depuis 2008)
- Une augmentation des plus 60 ans (+740 depuis 2008)

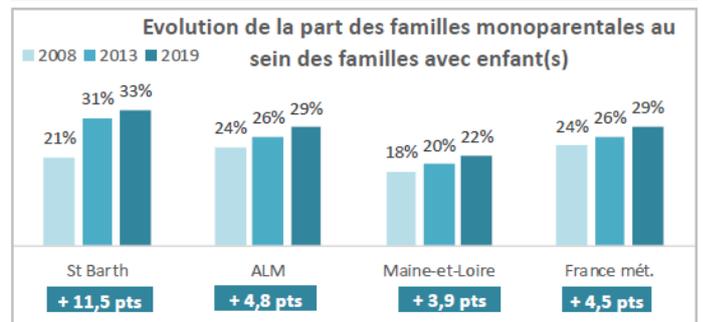


Corrélié à la stagnation de la population et à la « croissance » des 60 ans, l'indice de jeunesse du territoire a fortement chuté, passant de 194 en 1999 à 68 en 2019. La question de l'accompagnement de l'avancée en âge est un véritable enjeu pour le territoire.

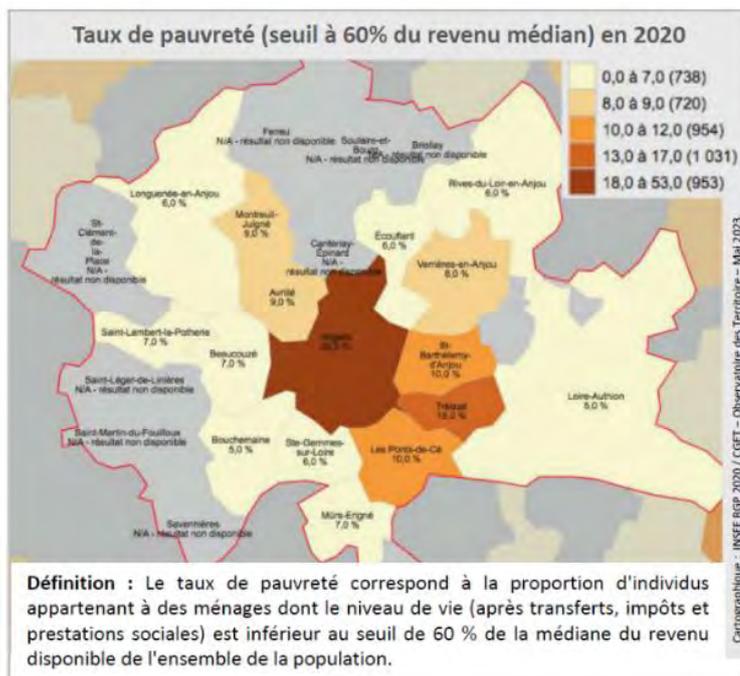


Concernant le **statut d'occupation des logements** : la part de locataires logés dans un logement social est nettement plus importante sur la commune que sur l'agglomération : 34,7% sur SBA contre 24,4% sur ALM. Le taux de Solidarité et de Renouvellement urbain en 2022 est de 37.6%. S'adressant à un public aux revenus faibles, le logement social accueille des foyers pour lesquels des aléas de la vie viennent plus fortement déstabiliser l'équilibre financier du foyer.

À propos de **la famille** : l'évolution de la composition des ménages est marquée d'une part par une forte hausse des personnes seules (+6 points) liée au vieillissement de la population et d'autre part d'une forte baisse des couples avec enfants. (-6,6 points). Il est constaté une **forte hausse de la part des familles monoparentales** : 445 familles monoparentales en 2019 contre 283 en 2008 (soit une hausse de 162 familles en 11 ans).



Sur le volet des revenus des familles, il apparaît que 49% des familles ont un quotient familial faible (QF<900), 36% un QF « moyen » (900<QF<1500) et 14% sont plus aisés. De façon plus globale, le taux de pauvreté sur la commune est de 10% (en dessous des 14,6 % en moyenne en France).



De manière générale, les ménages les plus touchés par la précarité sont les familles avec enfant(s), d'où l'importance de les soutenir dans l'accès aux modes de garde, aux activités de loisirs, à la réussite éducative et dans la lutte contre l'isolement.

Enjeux

Au regard de l'ensemble des éléments sociaux démographiques, les enjeux sociaux prioritaires du territoire de Saint-Barthélemy-d'Anjou sont :

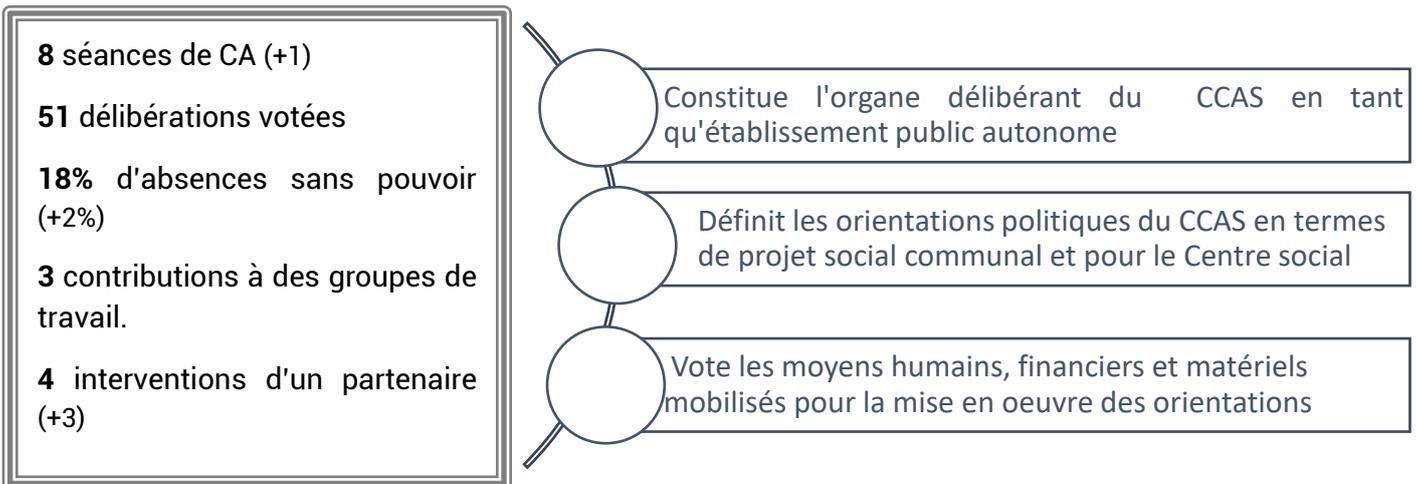
- La lutte contre la précarité et l'insertion sociale
- L'accompagnement dans la fonction parentale - éducative dont les familles monoparentales
- La lutte contre l'isolement
- L'accompagnement de l'avancée en âge
- Le soutien dans l'accès aux services et aux démarches
- L'appui à la citoyenneté et au pouvoir d'agir des habitants.

2. Les enjeux de territoire au regard du projet social du VPR

	Aînés/ Handicap	Vie associative	Parentalité- Famille	Jeunesse
FORCES	<p>Un nombre important d'aînés sur la commune (3025 personnes âgées)</p> <p>Offre diversifiée et nombreuses (acteurs et aides) sur la commune</p>	<p>Fort tissu associatif présente sur le territoire (114)</p> <p>Offre diversifiée et pour tous publics</p>	<p>Une offre qualitative des services, activités extra-scolaires et d'aides aux familles large</p> <p>Un nouveau Projet Educatif Territorial (2021-2024)</p>	<p>Enseignement diversifié sur la commune : maternelle et primaire public et privé</p> <p>Divers lieux d'accueil et établissements spécialisés</p>
FAIBLESSES	<p>Conséquences prévisibles du vieillissement de la population</p>	<p>Un renouvellement/gestion des bénévoles et un lien entre associations difficiles</p>	<p>Une présence plus importante de familles monoparentales sur la commune (16,5%) impliquant une autre demande de mode de garde</p>	<p>Pas de lycée et classe CLIS en primaire</p> <p>Dégradation de la situation des jeunes sur le marché du travail et augmentation des décrocheurs</p>
OPPORTUNITES	<p>Activités proposées par le VPR : les pauses café, la semaine bleue, le transport accompagné... en fonction de leurs besoins</p>	<p>Collectif vie associative et événements organisés en partenariat</p> <p>Subvention de la municipalité en direction des associations</p>	<p>Développer les modes de garde via le collectif parentalité-famille : baby-sitters, intergénérationnels...</p> <p>Possibilité de toucher les jeunes au forum job d'été via le Point Information Jeunesse</p> <p>Une mobilisation forte des parents sur les différentes actions du Village Pierre Rabhi.</p>	<p>Communiquer et développer l'accompagnement auprès des jeunes via le PIJ, la MLA...</p> <p>La démarche de Proximité du secteur Jeunesse permet de toucher des jeunes hors institutions.</p>
MENACES	<p>Manque de renouvellement auprès des familles/ public jeune</p>	<p>Absence de renouvellement des bénévoles (vieillesse)</p>	<p>Difficulté pour les parents seuls de concilier le travail et la parentalité</p> <p>Un nombre important d'assistant(e)s maternel(le)s en retraite dans quelques années</p>	<p>Isolement des jeunes et désengagement si la démarche aller vers n'est pas renforcée</p> <p>Augmentation du chômage des jeunes adultes notamment pour les moins qualifiés.</p>

II. Le Centre Communal d'Action Sociale Village Pierre Rabhi

1. Le Conseil d'administration (CA) du VPR



> **La vie du Conseil d'administration** : le CA a tenu 8 séances, au cours desquelles 51 délibérations ont été votées. Le taux d'absentéisme sans délégation de pouvoir est de 18%. Les démissions pour convenance personnelle de trois administrateurs ont été actées : J. Sinclair (en janvier), F. Mignonneau (en novembre), E. Morinière (en décembre). L'évolution de la composition des minorités a engendré le remplacement de N. Hersant par MT. Burr. Les membres du CA ont été invités à se mobiliser sur le repas annuel des bénévoles du VPR, les portes ouvertes du VPR, le repas des aînés, les temps forts (dont les troubles DYS, Semaines du numérique, Matinée de Noël, etc.) et la présentation de la programmation Aînés.

> **Les thématiques spécifiques mis en exergue en CA** : sont intervenues en CA, l'ASEA pour présenter les actions menées en direction des demandeurs d'asile, l'association *Cultive et Partage* à l'occasion de la convention de partenariat en matière de rétrocession de denrées, la *Maison Départementale des Solidarités* sur leur fonctionnement et la complémentarité avec le VPR, ainsi que l'association *Maison de l'Europe* en lien avec les actions développées avec le secteur Jeunesse.

> **Contributions des groupes de travail** : Un groupe de travail a été constitué sur les modalités d'analyse des demandes de subventions des associations. Des administrateurs se sont portés volontaires pour contribuer au diagnostic de territoire initié dans le cadre de la Convention Territoriale Globale portée avec la CAF. Enfin, un Comité de Pilotage a eu lieu sur le fonctionnement de l'épicerie sociale.

Conseil d'administration 2020 - 2026 CCAS - Village Pierre Rabhi

Dominique BRÉJEON
Président du
Conseil d'Administration

Isabelle RAIMBAULT
Vice-Présidente du
Conseil d'Administration

Marilyne BEDUNEAU

Chrystal BERTON

Ivah BIGNONET

Roger CHAMPION

Chantal COSNEAU

Françoise DHOTEL

Hélène
GIRAULT-LOISEAU

Marie-Thérèse
BUDD

Francis MIGNONNEAU

Eric MORINIÈRE

Eric CLABECQ

Marie-Joséphine RENIER

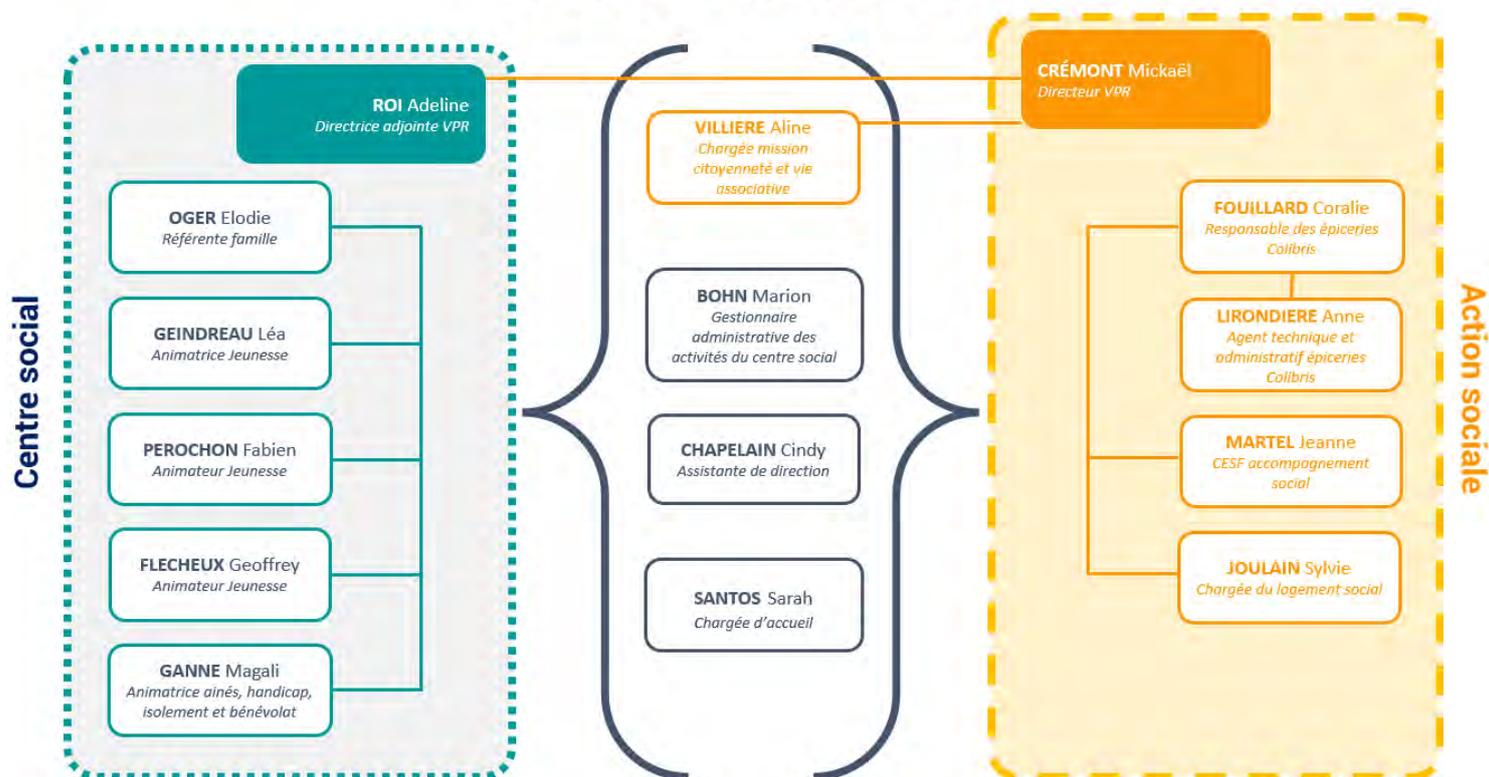
Eric YIAU

Daniel VICENTE

Membre élu
Membre nommé

2. L'équipe du VPR

VILLAGE PIERRE RABHI



Services	Nb. d'agents	Nb. d'ETP
Pôle Ressources et transversalité	4	3,60
Direction	1	1
Chargée d'Accueil	1	0,8
Assistante de Dir. VPR & Comptabilité	1	0,8
Chargée de mission Citoyenneté et vie associative	1	1
Centre social	7	6,57
Direction adjointe	1	1
Gestionnaire administratif Centre Social	1	0,57
Aînés et Lutte contre l'isolement	1	1
Secteur Jeunesse	3	3
Parentalité et Famille	1	1
Action sociale	4	3,30
Accompagnement Social	1	1
Responsable Epicerie Sociale	1	0,9
Appui logistique épicerie	1	0,7
Logement social	1	0,7
TOTAL	15	14.48

Le CCAS Village Pierre Rabhi compte 15 collaborateurs permanents, soit près de 14.5 ETP.

L'ensemble des postes a été pourvu avec l'arrivée de 2 animateurs jeunesse (Fabien et Geoffrey), l'agent logistique épicerie (Anne) et la chargée de mission citoyenneté et vie associative (Aline). Deux remplacements ont été effectués pour des « absences anticipées » (un arrêt maladie et un congés maternité).

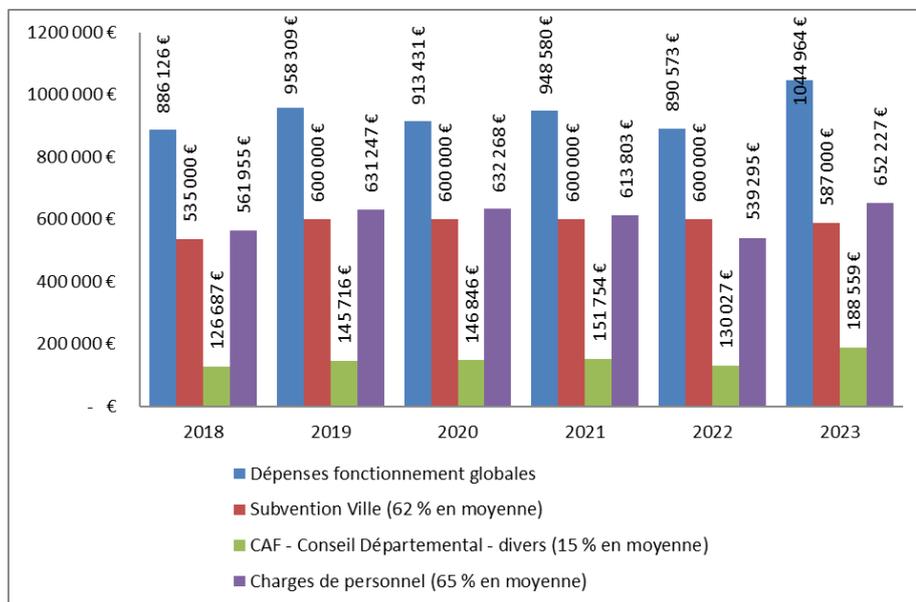
Afin de répondre aux besoins de fonctionnement, deux postes ont été passés à temps plein : l'un d'animateur jeunesse, l'autre de travailleur social.

Etant un milieu professionnel d'expérimentation, ont été accueilli 2 stagiaires en alternance successive en assistante de service social (Léonie et Éva) et une alternante en Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (Stéphanie).

3. Les ressources financières du Village Pierre Rabhi

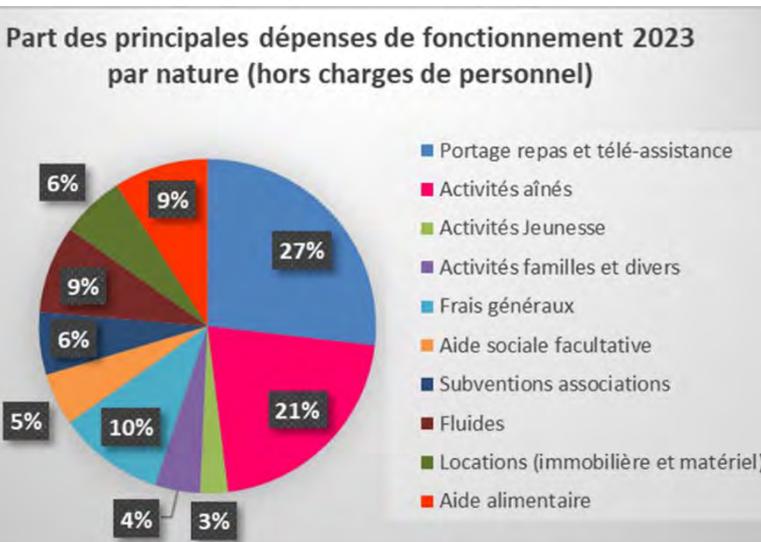
Le Budget Prévisionnel (BP) 2023 a été établi à **1 212 740€** (cumul du BP Fonctionnement + BP Investissement) afin de faire face à l'augmentation importante des charges liées au gaz, à l'inflation des prix et prestations, à l'augmentation du coût de la masse salariale. Cette augmentation de +7.9% par rapport au BP 2022 (soit 84.7K€) avait pour finalité de maintenir la qualité du service rendu et de l'accompagnement des publics fragilisés par l'isolement social et/ou la précarité, et d'avoir une capacité d'action au titre des dépenses imprévues.

Comparatif des dépenses de fonctionnement globales (non retraitées), charge de personnel et des principales recettes

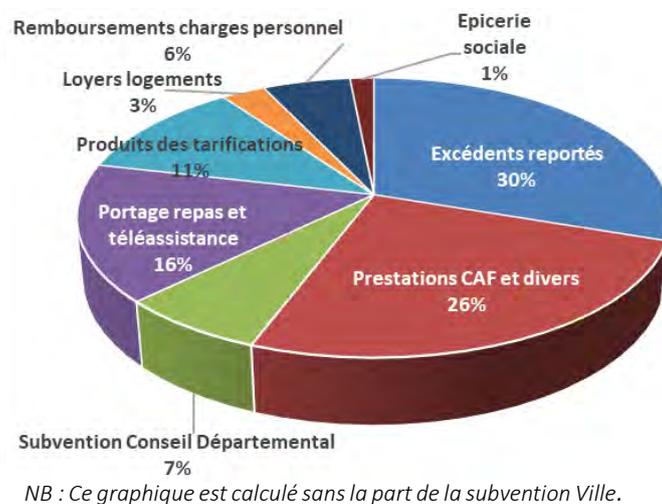


Les dépenses de fonctionnement globales 2023 autour de 1 045 00 € ont été inférieures au BP 2023 voté.

D'autre part, les charges de personnel ont été plus importantes qu'en 2022, ayant l'ensemble des postes pourvus sur 2023, auxquelles se sont ajoutées des évolutions réglementaires (dont la refonte du régime indemnitaire et la revalorisation de l'indice de rémunération).



Part des recettes en fonctionnement (hors subvention de la Ville)



Globalement, la part de subventions extérieures, hors celle de la Ville, représente environ 7% des recettes du VPR. Pour l'exercice budgétaire 2023, la part totale des recettes du VPR se répartissent approximativement comme suit (sous forme de tendances) :

- environ 50% des recettes totales sont constituées par la subvention de la Ville
- environ 15% par les excédents reportés
- environ 13% par les prestations CAF et autres sources de financement (ANDES, Carsat, etc.)
- environ 8% du Conseil Départemental
- environ 8% de la tarification du portage de repas et téléassistance
- environ 6% du produit des tarifications d'activité.

Sur la section Investissement, les dépenses ont été réalisées à hauteur d'environ 41 K€ sur les 52K€, dont l'achat d'un véhicule 9 places, acquisition d'une imprimante 3D, de tablettes tactiles et de robots programmables. Là aussi, des subventions ont été sollicitées.

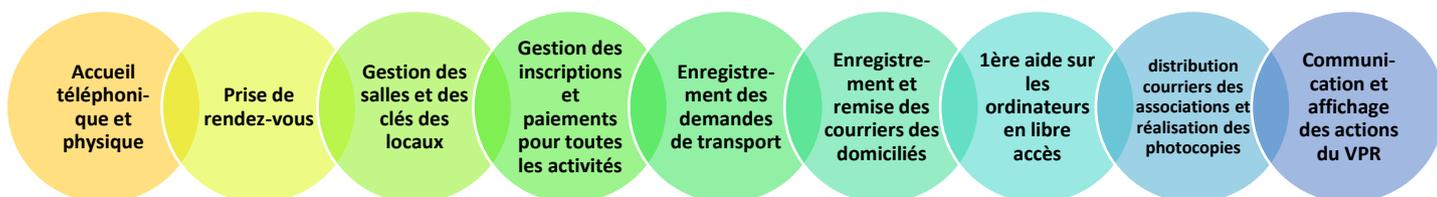
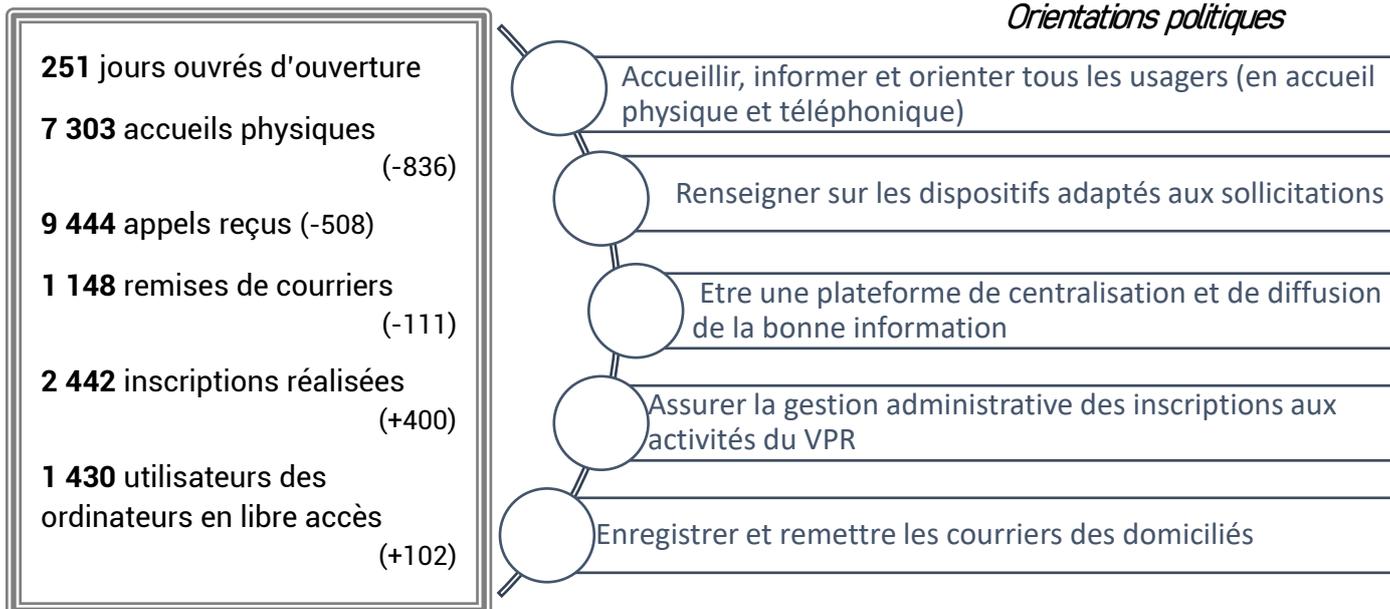
4. Les politiques publiques menées

Quelques illustrations



L'accueil inconditionnel, de l'information à l'orientation

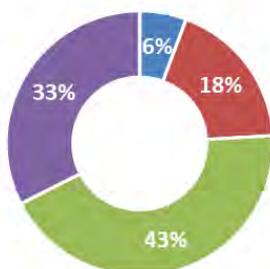
Orientations politiques



> **Accueil physique et téléphonique** : le VPR assure un véritable rôle de proximité auprès des habitants, notamment pour toutes questions de la vie courante. 597 (+234) personnes ont été accueillies et renseignées pour les partenaires présents au VPR (CLIC, CAF, MLA, permanenciers...). Le téléphone destiné au public a été mis à disposition d'usagers pour des démarches, 297 fois.

Un tableau informatique a été mis en service au 1^{er} trimestre pour le suivi des flux en accueil physique et téléphonique. Cela explique en partie des chiffres moins importants qu'en 2022, ainsi que le changement d'organisation de remise des aides qui a généré 160 passages de moins.

Accueillis par tranche d'âge



■ - 18 ANS ■ 18 - 25 ANS ■ 25 - 60 ANS ■ 60 ANS ET +

> **Gestion des inscriptions et paiements des activités** : 2 permanences par semaine sont organisées pour renseigner et inscrire les aînés aux activités du VPR. De même, une permanence « Parentalité & Famille » et Jeunesse est organisée tous les mercredis. Ainsi 2010 inscriptions pour les aînés et 432 pour les familles ont été enregistrées sur les activités proposées.

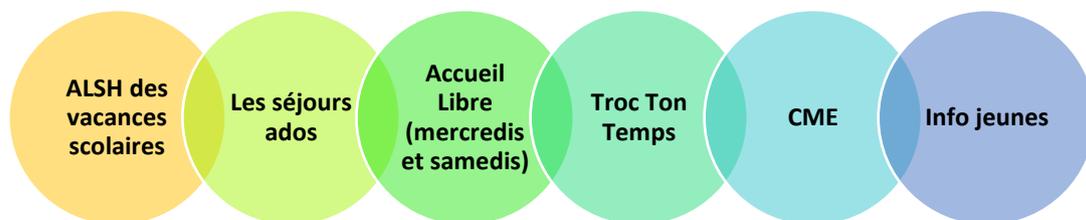
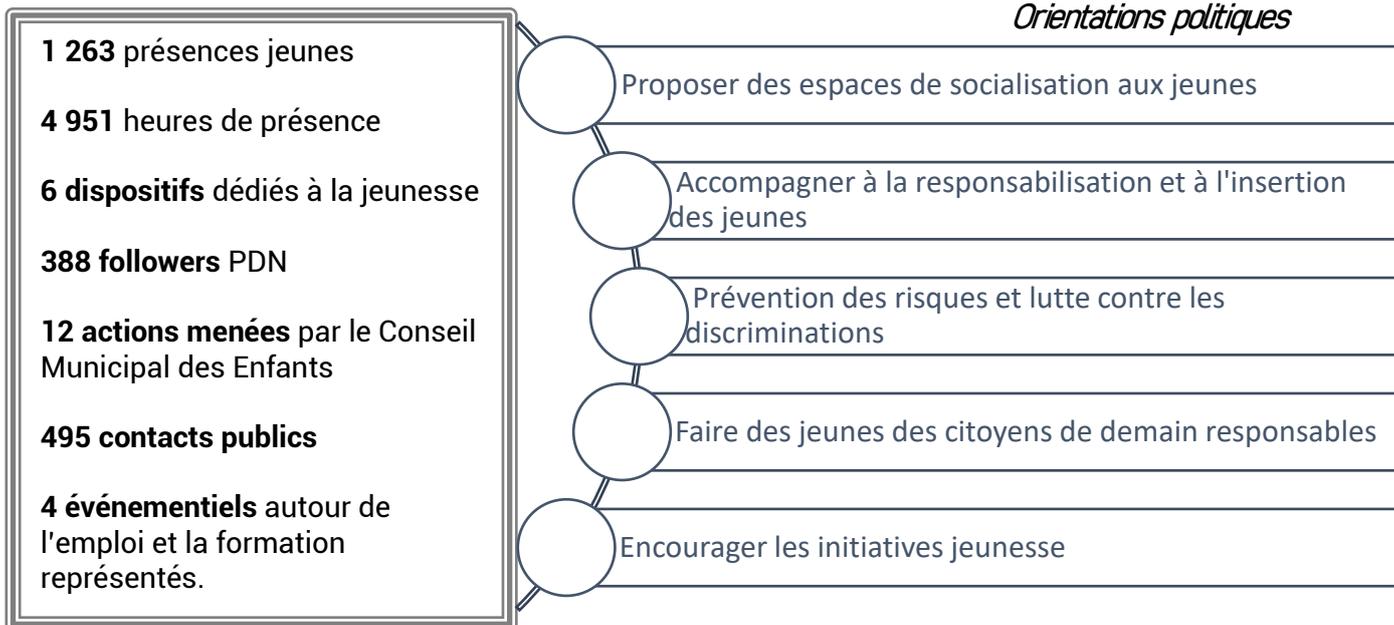
> **Gestion des salles et des accès** : 538 réservations de salles (+152) ont été enregistrées ainsi que 321 remises de clés.

> **Remise individuelle au guichet d'accueil** : en plus des 1 148 remises de courriers, s'ajoutent les 33 passages de remise d'aides (CAP), les 779 aides aux démarches administratives (+106) (documentations, formulaires, dossiers...).

> **L'espace de gratuité** dénommé le Jardin des trouvailles, est situé à l'accueil, accueille des dons d'objets des habitants dont ils n'ont plus l'utilité. Les visiteurs se servent et déposent de façon continue selon les règles d'utilisation définies cette année, avec un affichage spécifique.

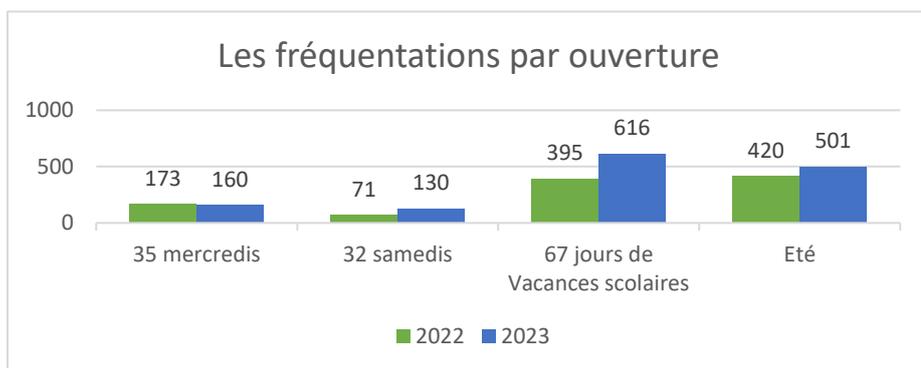
L'accompagnement des jeunes vers l'autonomie

Orientations politiques



Les dispositifs Jeunesse du VPR s'adressent aux jeunes de 12 à 25 ans ce qui constitue une pluralité d'attentes parfois incompatibles. Cependant la porte d'entrée reste l'ALSH Ados qui répond, dans un premier temps, à un besoin de mode de garde des jeunes pour les parents. Suite à la restructuration de l'équipe, a été mené le chantier d'appropriation de « L'Annexe ». Pour répondre aux objectifs de la politique Jeunesse menée, l'équipe a été renforcée pour atteindre le niveau de 3 animateurs à temps plein (soit +0.20 ETP), ont été retravaillés les projets éducatifs et pédagogiques, et un réaménagement des lieux a été réalisé afin de rendre plus visible la présence des animateurs et la vie dans l'Annexe.

➤ L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Ados



- ❑ 141 jours d'ouvertures (+4)
- ❑ 83 jeunes différents (+17)
- ❑ 23 filles pour 49 garçons
- ❑ 24 nouvelles inscriptions
- ❑ Moyenne d'âge 14 ans
- ❑ 10 jeunes en moyenne par ouverture

➔ Ouvert en période scolaire, ce sont **35 mercredis** et **25 samedis** durant lesquels ont été proposés des accueils libres ayant vocation à répondre de façon spontanée à l'envie des jeunes accueillis. Le public fréquentant ces temps sont davantage des adolescents âgés de 14 à 16 ans. Après un début d'année peu fréquenté sur les samedis, l'année se termine par une bascule entre des mercredis désertés et des samedis ayant trouvé son public. Les jeunes ont des mercredis occupés par des pratiques sportives et des obligations familiales. En revanche les samedis sont propices à être hors du foyer dans l'expérience des premières sorties en autonomie. Accompagnement sur **5 évènements Terre de Jeux** avec 25 jeunes différents.

→ Sur les **vacances scolaires**, l'Annexe est ouverte du lundi au vendredi autour d'activités sur inscription et en accès libre qui représentent **616 participations**. Des activités payantes et gratuites sont proposées afin d'être accessibles au plus grand nombre. Ce sont des jeunes différents des mercredis et des samedis. Il est constaté que les parents ont besoin d'un mode de garde qui les rassure et permet une expérience parallèle à l'entrée collège dans l'autonomie.

→ Avec Planète enfant (ALSH municipal) **une passerelle** est créée pour faciliter le passage des 10-12 ans d'un Accueil de Loisirs à un Accueil Jeunes. Ce sont **5 passerelles** à destination des plus grands de Planet autour d'animations et d'accueil à l'Annexe. Cependant, des demandes d'inscriptions pour des 10-11 ans viennent questionner la maturité des enfants à rentrer dans un dispositif sollicitant une autonomie plus importante et souvent non souhaitée par les parents. En effet les 11-12 ans ayant quitté le parcours d'Accueil Collectif de Mineurs expriment ne plus avoir besoin « d'être animés » sur un temps extra-scolaire.

→ Lieu d'expériences collectives et de mixité, les propositions de **séjours** ont été reprises, sur la période estivale. Pour les 12-14 ans durant 5 jours et 4 nuits à la Jailley-Yvon en bungalows autour de pratiques sportives. Pour les plus de 14 ans durant 3 jours et 2 nuits sous tentes pour découvrir le patrimoine local et les mobilités douces avec la Loire à vélo.

→ En lien avec la programmation parentalité, des animations et des rencontres sont régulièrement proposées pendant les vacances scolaires notamment autour d'atelier cuisine à l'espace colibris. Ces moments d'interconnaissance facilitent le lien et la récolte des besoins et des attentes des familles et des enfants. La co-animation d'actions collectives avec le secteur famille permet aussi de créer des passerelles et d'améliorer la visibilité de l'espace ados auprès des familles. Plus spécifiquement sur les rencontres « **parents-ados** » où les échanges sont riches et les attentes fortes.

➤ **Projet numérique**

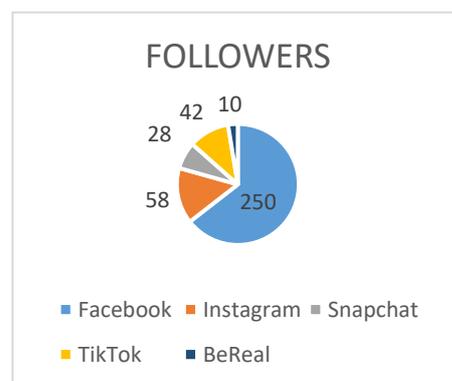
Au sein du Village Pierre Rabhi, a été initié un projet autour du numérique ayant pour objectif la co-construction d'un « **club numérique** » avec et pour le public jeunesse. Par un appel à projet, il a été possible d'acquérir une imprimante 3D, des tablettes tactiles et un robot programmable. Des temps d'animations spécifiques ainsi que des temps d'accès aux matériels sont proposés.

➤ **Aller-Vers**

→ Cette mission fait suite aux **actions de proximité** menées jusqu'en mai 2022. Il a été nécessaire de retravailler le projet pour en définir de nouveaux objectifs et fonctionnement. Des temps « hors-les-murs » sont mis en place afin d'aller à la rencontre des habitants sur des temps plus informels. Ceux-ci participent à la création du lien avec les habitants et les jeunes et donne de la visibilité au Village Pierre Rabhi. Concrétisés en septembre 2023, plus d'une dizaine de jeunes de moins de 14 ans et plus ont été rencontrés, principalement au city stade de la Reux.

→ **Promeneur du Net** (PDN) est une labellisation renouvelée en mars dernier et qui permet une présence, du mardi au samedi, sur les réseaux sociaux suivants :

- *SnapChat* pour maintenir le lien, partager des actions et animations à l'instant T. Les jeunes sont très réactifs sur ce réseau.
- *Facebook et Instagram* pour partager les futures actions ainsi que celles qui sont passées. Diffusion type journal pour un suivi quotidien voir occasionnel...
- *BeReal* permet de garder un contact quotidien avec une seule photo par jour, à un moment précis, idéal pour voir comment vont les jeunes et leur montrer ce que nous faisons.
- *TikTok* permet quant à lui de créer une vraie dynamique, vidéo très courte des actions, animations et vie de l'espace ados. Le montage de vidéos est très rapide et la diffusion est très large, ce qui permet de toucher des jeunes du territoire que nous ne connaissons pas encore.



Le PDN a bénéficié de 2 formations : « Discrimination / Identité / Addictions » et « le partage d'outils et de compétences, maintenir le lien entre professionnel, partage de questionnement, de méthode... ».

➤ Conseil Municipal des Enfants (CME)



Chaque mois, le CME se retrouve pour une réunion de préparation et de planification des événements à venir. Cet environnement est adéquat pour débattre de leurs souhaits et des moyens d'actions pour mettre en œuvre des projets pour la commune et ses habitants.

En 2023, **12 actions** ont été menées par le CME dont des temps forts autour de l'écologie lors de la Journée citoyenne et autour de la solidarité lors de la Matinée de Noël, un temps inter CME, la visite de la Mairie et la concertation pour la création d'une aire de glisse urbaine. Le CME a été élu en septembre 2022 et arrive donc à la fin de son mandat. La passation devrait se faire début d'année 2024 avec le nouveau groupe.

➤ L'Information Jeunesse (IJ)



Ouvert en semaine et à la demande des jeunes ou parents, l'IJ a accompagné différentes démarches individuelles et aussi des actions collectives locales, tels que le **job d'été** (50 jeunes et 20 parents) et la **formation baby-sitting** (8 jeunes).

Après une formation sur la gestion de l'IJ, a été possible l'ouverture complète du service à partir de septembre. Ceci explique l'augmentation de la fréquentation sur cette période (57% de la fréquentation annuelle entre septembre et décembre). Pour se faire connaître, a été privilégié « **l'aller vers** » : 43 % de l'action IJ s'est déroulée en direction des jeunes

inscrits en établissement scolaire. Force est de constater que les 12-14 ans s'intéresse au champ de l'engagement, alors que les 15-26 ans ont pour préoccupation le travail. Quant aux 21-26 ans l'attention est portée sur les démarches administratives d'insertion sociale.

➔ 20% de jeunes accueillis ont été orientés par la Mission Locale Angevine (MLA), résident principalement sur la commune, et ont bénéficié **d'un rendez-vous individuel**. Cela souligne la qualité du partenariat entre les deux structures. Le mois de septembre connaît une forte fréquentation pour de l'aide à l'entrée en emploi.

➔ L'accès à la formation est l'axe fort. C'est pourquoi avec la MLA, plusieurs projets ont été menés : la préparation à la visite du **job dating** (200 jeunes de la région Angevine), la participation **Forum de l'Alternance**, au **forum de l'orientation** et la poursuite du collectif **décrochage scolaire** (6 professionnels de la commune).



➔ Des **ateliers collectifs** ont été portés en lien avec le Réseau Info Jeunes autour de 4 propositions thématiques : prendre soin de soi, construire son parcours, travailler, les démarches administratives. Grâce à ces actions, un nouveau public a fréquenté notre structure. De nouvelles relations ont été tissées avec des structures du territoire, tels que les établissements scolaires (ESAIP, MFR Le Cèdre, Erea Terres Rouges, ...). Ces nouveaux partenariats ont contribué à alimenter le projet du **forum précarité menstruelle et santé sexuelle** dans lequel l'Info Jeunes a pu mettre en avant ses ressources.

➔ En décembre le partenariat avec la Maison de l'Europe Angevine a donné lieu à 2 grands projets : un **échange Franco-Allemand** en lien avec OFAJ et ayant comme objectif la création d'un groupe d'échanges de pratiques entre animateurs ainsi que la constitution de séjours européens à destination des jeunes ; et la création d'un **espace informatif sur « l'Europe »** au sein de l'IJ pour valoriser l'ensemble des dispositifs jeunes et les financements existants.

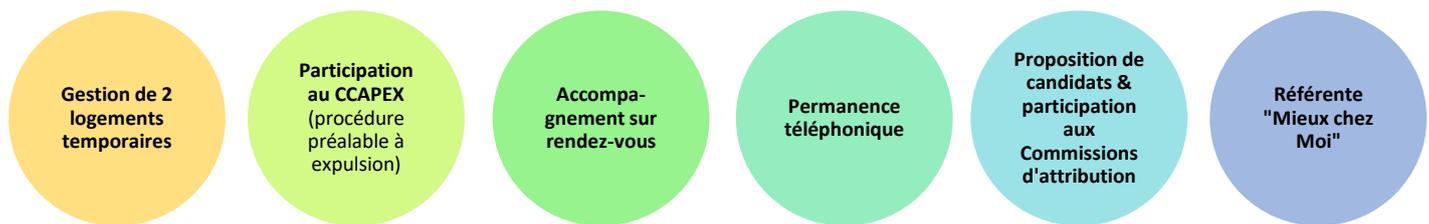


L'accès au logement social

Orientations politiques

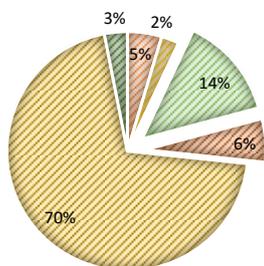
667 demandes de logement (+14)
 2 642 contacts téléphoniques (-646)
 419 rendez-vous individuels
 1 691 logements sociaux (source SRU)
 37.58% taux de Solidarité et Renouvellement Urbain

- Être un interlocuteur de proximité pour les demandeurs
- Proposer des candidats aux bailleurs pour les logements sociaux vacants.
- Disposer de 2 logements dits temporaires pour soutenir les situations fragilisées.



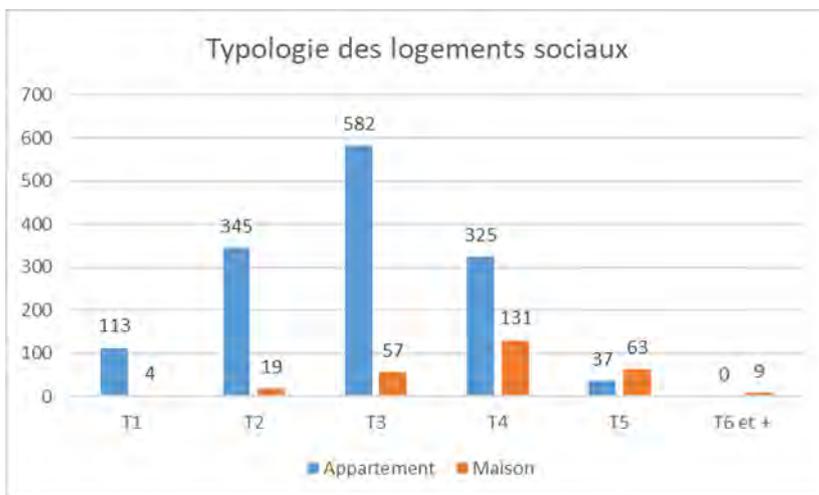
> **Le parc locatif social** : appartient à 6 bailleurs sociaux et se répartit en 1 402 logements collectifs et 283 logements individuels (source plateforme Immoweb). La résidence « Le Champ de devant la grande échelle » Podeliha a été livrée en 2023 : 40 logements sociaux en T2, T3 réhabilités, avec une entrée dans les lieux, le 22 mai.

PARC LOCATIF SOCIAL PAR BAILLEURS



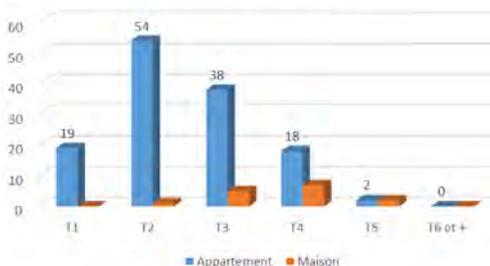
Angers Loire Habitat CDC Habitat Social LogiOuest
 Maine-et-Loire Habitat Podeliha Gambetta

Typologie des logements sociaux



> **L'accompagnement des demandeurs** : cette activité a été forte cette année, avec 2 642 échanges téléphoniques et 419 rendez-vous individuels. Un travail de recherche de candidats a été mené pour la livraison des 2 et 4 rue Louisa Cointreau, pour lesquels le montage réglementaire priorisait l'accès aux publics prioritaires.

Attributions par typologie

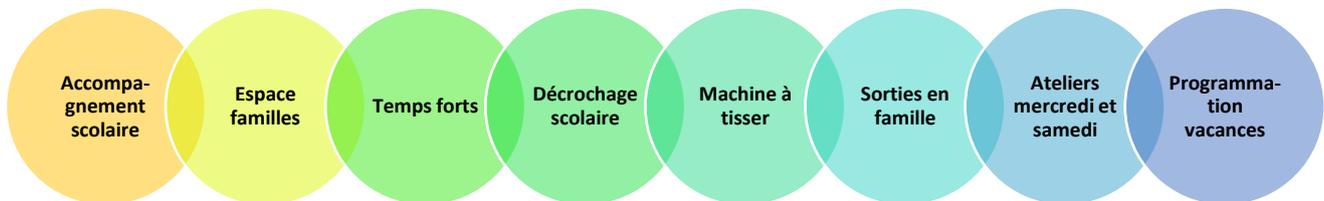
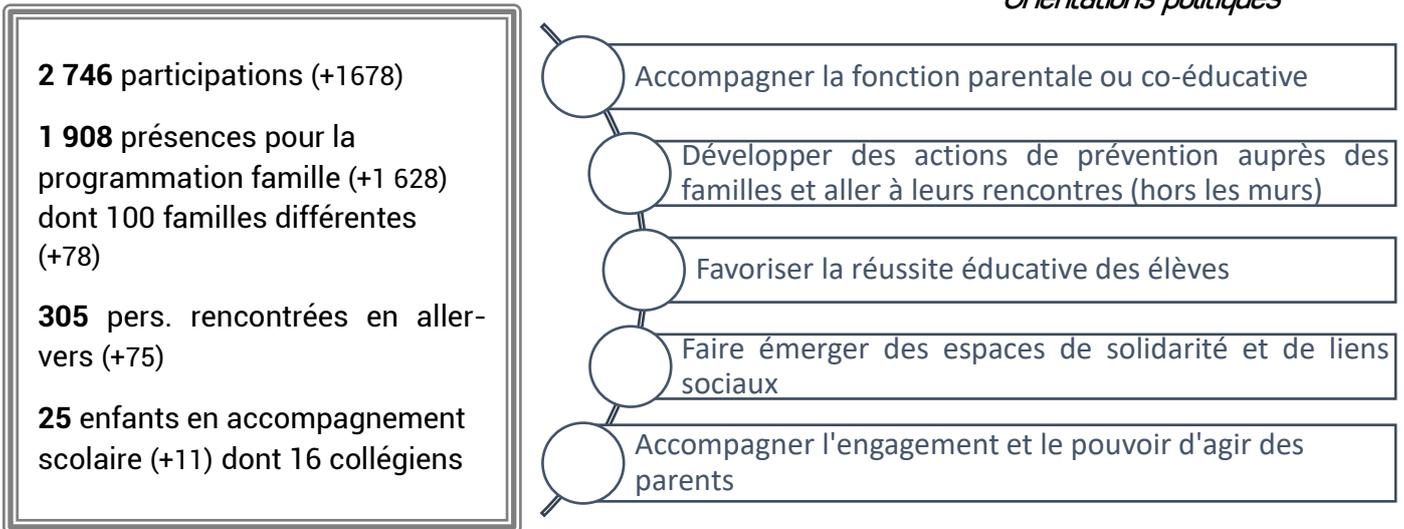


> **La proposition aux attributions de logement** : 667 demandes étaient en cours pour St Barth en choix n°1 (+14). Le délai moyen d'attribution est passé à 19 mois (soit +7 mois) expliqué notamment par le durcissement des conditions d'accès aux crédits pour les primoaccédants. 161 logements ont été attribués soit potentiellement 483 dossiers présentés.

> **Gestion des 2 logements temporaires** : ils ont été occupés toute l'année par les locataires en titre, qui ont pu accéder ensuite au logement social comme poursuite du parcours d'insertion.

Le soutien à la famille et à la parentalité

Orientations politiques



> **La programmation famille** a été restructurée pour l'année 2023. Afin de proposer des temps collectifs spécifiques à chaque typologie de public, 3 temps différenciés ont été proposés :

a- Les vacances scolaires

Cette programmation regroupe des ateliers, des sorties, des découvertes locales et des moments de partage autour de la cuisine, dans les locaux du VPR et de l'espace Colibris. **48 animations pour 895 participations** touchant principalement des familles bartholoméennes (grands-parents compris) dont les enfants sont âgés de 1 mois à 8 ans et dont les parents travaillent en semaine. Il est constaté que la fréquentation des familles nombreuses avec des enfants de 7 à 10 ans est plus prononcée.



b- Les mercredis

Sont proposés principalement à l'espace Colibris des animations de bricolage en famille, reproductibles à la maison, comme support de temps à partager en famille. Au-delà des réalisations avec lesquelles les familles repartent, la référente famille est présente pour faire de la « médiation » afin que les familles échangent entre elles. Ces temps se déroulent les matins et les après-midis, **32 ateliers pour 450 participations**, sont bien fréquentés et mettent en avant un besoin de partage de qualité entre parents et enfants.

c- Un samedi matin tous les 2 mois

Dans l'optique de créer un espace ressource à la parentalité, ces matinées sont construites autour du répit parental, de l'accompagnement aux 1000 premiers jours de l'enfant, à la relation parents-ados. Les thématiques sont choisies avec les parents afin qu'ils répondent à un besoin ; avec des ateliers tels que :

- Parents-Bébé : Les premiers secours pour les 3 à 11 ans
- Parents-Ados : temps privilégiés entre parent et ado
- Parents un Temps pour Soi : atelier avec un mode de garde pour libérer les parents afin qu'ils partagent entre adulte

Ce sont **12 rencontres pour 262 participations** qui se déroulent en partie dans les locaux de Planète enfants (ALSH de la ville) et à l'espace Colibris. Nous fonctionnons avec une liste d'attente car ces temps rencontrent un succès.

> **L'espace famille** est un temps de rencontres et d'activités proposé 1 soir en semaine et ayant pour vocation de favoriser la rencontre entre parents et des échanges informels. En début d'année cette action ne rencontrait plus son public, elle a donc été arrêtée au 1er trimestre. **96 participants sur 6 rencontres** réalisées en intérieur et extérieur. Cependant, une nouvelle proposition est née. 3 parents coconstruisent la réalisation d'un espace dédié à la parentalité implanté au sein du VPR. Ce chantier comprend la définition et l'utilité du lieu par des règlements d'usages, l'aménagement et l'équipement ainsi que la mobilisation des parents pour un chantier participatif.

> **L'accompagnement scolaire**, débuté en octobre, a accueilli au VPR **7 primaires et un groupe de 15 collégiens**. Ces 2 groupes sont encadrés par **12 bénévoles**, les lundis et jeudis de 17h à 19h en période scolaire. Les objectifs et modalités d'accueil ont été revus afin d'être au plus près des besoins des élèves et des attentes. Cette nouvelle configuration a permis d'obtenir le soutien financier de la CAF au titre du CLAS. En complémentarité, ont été développés d'autres supports de valorisation et de réussite pour les apprenants par la proposition de 5 ateliers théâtre pour 10 jeunes, qui fera l'objet d'une représentation en 2024 ; et d'une sortie culturelle parents, enfants et bénévoles qui a eu lieu au Musée des Beaux-arts d'Angers. Cette configuration est pleinement adaptée à la réussite éducative des jeunes, mais la place des parents en tant qu'accompagnateur des apprentissages de leurs enfants reste insuffisante.

> **La machine à tisser** est le triporteur du VPR utilisé pour susciter la rencontre des habitants et les échanges sur les offres existantes du territoire. Cet outil « d'aller vers » animé par les professionnels du VPR a été valorisé notamment à l'occasion des Renc' arts 2023. Ce sont **162 habitants** qui ont pu bénéficier de son utilité sur **10 sites** différents de la commune.

> **Le temps fort** qui a été porté est « Les semaines du numérique » qui ont accueilli **216 personnes sur 28 évènements**, sur différents sites et avec plusieurs partenaires :

- ✓ La Médiathèque municipale : Julia Le Correc journaliste en résidence.
- ✓ Les structures Petite Enfance : Ines Monnet « *Comment développer le langage chez le jeune enfant* »
- ✓ Bruno Méraut, médiateur numérique au centre social de Chemillé
- ✓ Les étudiants de l'ESAIP « *Comment aller chercher l'information sur internet entre fakes news* » - ANNULÉ
- ✓ Sophie Bouvet Conférencière « *L'effet des écrans sur le cerveau des tout petits* »
- ✓ Sylvie Rayna psychologue de l'éducation petite enfance - ANNULÉ
- ✓ Vanessa Lalo psychologue « *Construire son adolescence à l'heure du numérique* » - ANNULÉ



Ce fût l'occasion de venir questionner ses propres usages du numérique et de l'ensemble des champs éducatifs qu'ils représentent. Un travail qui parallèlement a porté sur la prévention et la sensibilisation aux risques des écrans. Les propositions de « conférence - débat » n'ont pas fonctionné. A l'inverse les animations et ateliers ont été prisés. Cette action a fait l'objet d'un cofinancement au titre du REAAP de la CAF.

> Instances de participation

Un **réseau parentalité** a été initié fin 2023 autour de professionnels de la parentalité du territoire tels que la MDS, les écoles maternelles J. Ferry et Jaudette, le CIDFF, la CAF, les services de la Maison de l'Enfance et la Médiathèque.

Un **collectif de parents** (6 familles soit 28 personnes) s'est mobilisé pour organiser la sortie pour **49 personnes** à Légendia Park, à prix très abordable. L'objectif était que le groupe s'investisse sur des actions d'autofinancement avec la fabrication et la vente de produits. La finalité a été atteinte avec ce projet financé à 68 % par les ventes.

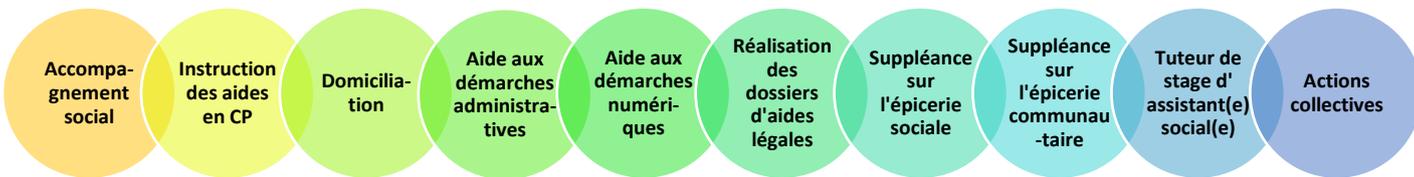
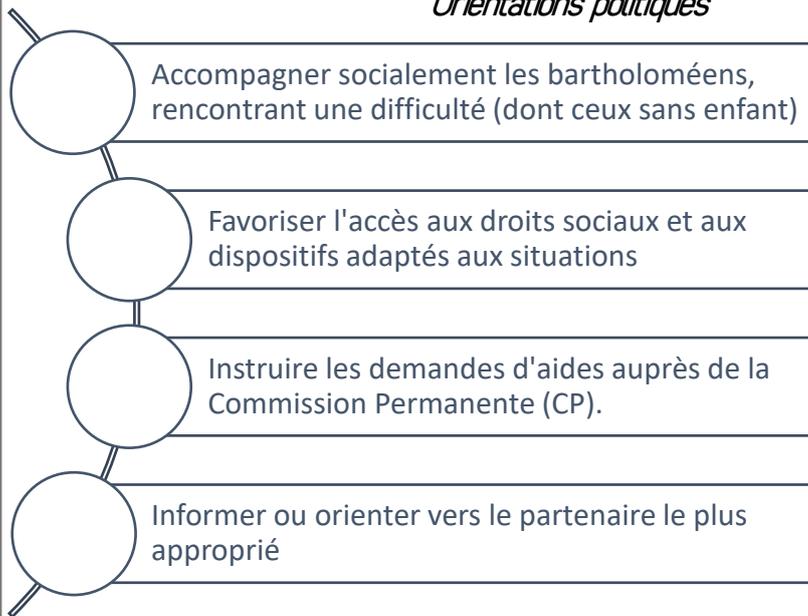
D'autre part, tous les ans, les équipes du VPR organise et accompagne une journée à la mer ouverte à tout public.



La lutte contre la précarité

195 pers. accompagnées par le CCAS (-60 pers.)
557 entretiens réalisés (+55)
164 suivis en permanence sans rdv
168 demandes d'aides sociales facultatives étudiées (+30)
19 393 € d'aides sociales facultatives attribuées (+1 835€)
85 foyers aidés financièrement (+12) soit 170 pers.
53 dossiers d'aide légale (+21)
96 domiciliations (+33)

Orientations politiques

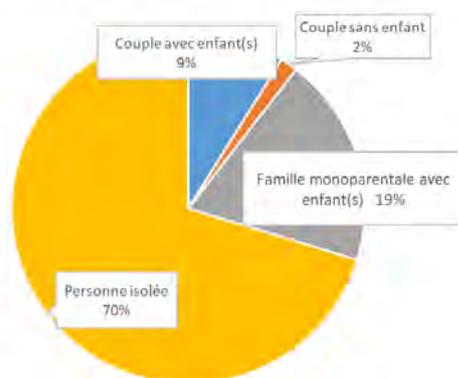


> **Aides aux démarches** : 164 aides aux démarches ont été réalisées sur la permanence hebdomadaire sans rdv. Il est constaté une plus forte fréquentation de permanences sans rendez-vous en raison des dématérialisations des démarches. De plus, le nombre de domiciliés ne maîtrisant pas la langue française augmentant, du temps d'explication de courriers ou de rédaction de courriers est nécessaire dans le cadre de l'accès aux droits. De même, des personnes retraitées viennent à la permanence pour être accompagnées sur les démarches telles que les impôts ou des cartes d'identité ... De plus 4 demandes de microcrédits ont été montées mais aucune n'a abouti (1 refus, 3 non finalisées).

> **Domiciliation** : 96 foyers ont été domiciliés au VPR, ce qui représente 187 personnes. 44% sont des hommes isolés sans enfant, 17% des femmes isolées avec enfants (+4%), 11.5% de couples avec enfants (+3.5%). Globalement 47% sont en « domicile mobile » et 32% vivent chez un tiers. Ce sont 2 127 courriers enregistrés, 810 passages et 91 appels téléphoniques pour des relances.

> **L'accompagnement social global** : le nombre de personnes sans enfant accompagné par le CCAS a diminué de 23%. 42 foyers n'étaient pas connus du service soit 21% des accompagnés. Le nombre d'entretiens réalisés par le CCAS, a augmenté de 11%. Cela s'explique notamment par l'augmentation des demandes de domiciliation et d'attestation Irigo (50), et un temps d'attente pour un rendez-vous variant de 7 à 15 jours. Le taux de rdv non honoré par les bénéficiaires est de 6.8 %. Dans l'accompagnement social par le CCAS, 37% des interventions portent sur de l'aide administrative, 22% pour la gestion budgétaire, 17% pour de la domiciliation, 10% pour des aides légales, 9% pour des attestations Irigo et 4% pour l'aide sociale et obligation alimentaire.

Composition des foyers accompagnés socialement



> Aides sociales facultatives :

154 demandes d'aides (soit +10%) ont été accordées, pour 288 bénéficiaires, par la Commission Permanente. 14 demandes ont reçu un avis défavorable.

↳ 48% des demandes ont porté sur l'aide alimentaire dont les 2/3 pour l'accès à l'épicerie sociale (59 demandes) ;

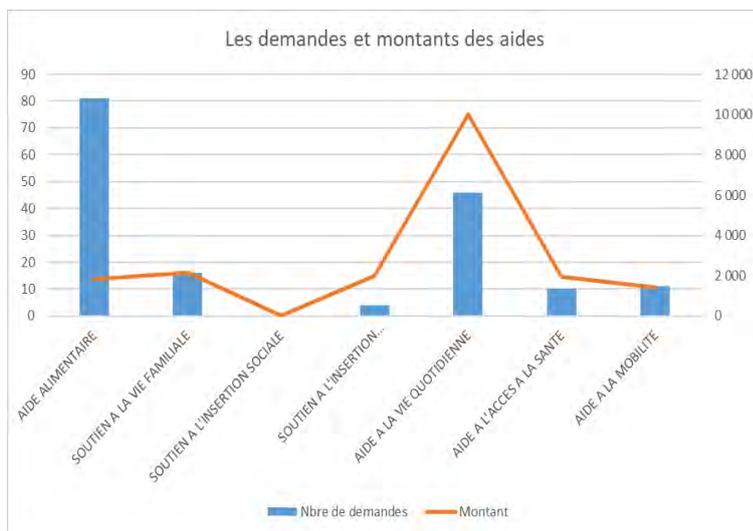
↳ 27% sur l'aide à la vie quotidienne dont une majorité sur l'aide aux charges de première nécessité (31 demandes sur de l'énergie et des loyers),

↳ 10% sur le soutien familial dont majoritairement sur des frais liés à la scolarité,

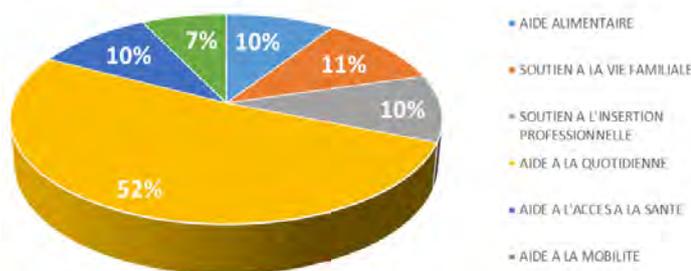
↳ 7% sur la mobilité dont les réparations de véhicules,

↳ 6% sur l'accès à la santé dont majoritairement des frais médicaux (lunettes, prothèses, etc.),

↳ 2% sur l'insertion socioprofessionnelle dont le permis AM et de conduire.



Part du budget allouée aux aides accordées



Les aides accordées représentent un montant total de 19 393€ (soit -22%) :

↳ **52%** sont consacrés à **l'aide à la vie quotidienne** soit près de 10 K€ fléchées notamment pour des dettes liées aux charges.

↳ **11%** sont consacrés à la **vie familiale** soutenant dans les activités des enfants et les frais de scolarités.

↳ **10%** sont consacrés à **l'aide alimentaire** qui enregistre une baisse de 56 % du budget alloué aux Chèques Accompagnement Personnalisés. Cela est corrélé à l'ouverture de l'épicerie sociale.

↳ **10%** du budget a porté sur **l'insertion professionnelle** pour financer 3 aides au permis. 10% du budget a financé des frais de réparation de véhicule ou des déplacements.

> **Accompagnement des familles Ukrainiennes** : avec l'appui de l'association St-Barth avec Toit, en complément des partenaires mandatés, les équipes ont été sollicitées pour l'accompagnement des 3 familles d'origine ukrainienne accueillies sur le territoire. Elles ont toutes les trois quitté la commune. Un atelier collectif autour d'un repas partagé avec des spécialités ukrainiennes a été réalisé avec St-Barth avec Toit.



> **Actions collectives** : Afin de créer des espaces de rencontres pour les publics ne participants pas aux activités proposées par le VPR, ont été expérimentées des actions collectives tous les mois. Ainsi 16 ateliers ont été menés autour de supports divers tels que la marche, un atelier cuisine, un temps de paroles, une activité de bien-être, une sensibilisation aux économies d'énergie. Ainsi 82 participations ont été enregistrées, avec un atelier cuisine réalisé en moyenne une fois par mois, animé en alternance par un travailleur social ou par une bénévole.

> **Les Boîtes de Noël Solidaires** : cette année encore, le VPR s'est engagé en tant que point de collecte des Boîtes de Noël Solidaires mais aussi ateliers de confection de boîtes. 87 boîtes ont été données dont 41 confectionnées par des bénévoles.

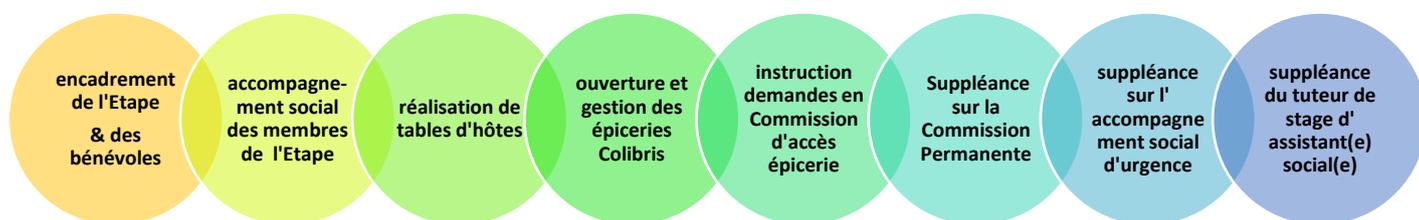


Le soutien par l'insertion sociale

Orientations politiques

107 familles bénéficiaires de l'épicerie (+29)
 96 demi-journées d'ouverture
 25 bénévoles (+2)
 18 tonnes de produits redistribués
 10 participants à l'Etape
 1 920 heures collectives réalisées (+1 302)
 12 tables d'hôtes réalisées (+7)
 2 254 passages à l'épicerie (+752)

- Proposer un magasin à prix réduit, comme aide alimentaire digne et responsabilisante
- Encadrer les ateliers des participants en insertion
- Accompagner socialement les participants engagés dans notre parcours d'insertion
- Promouvoir notre Atelier de Dynamisation sociale par l'Emploi : l'Etape

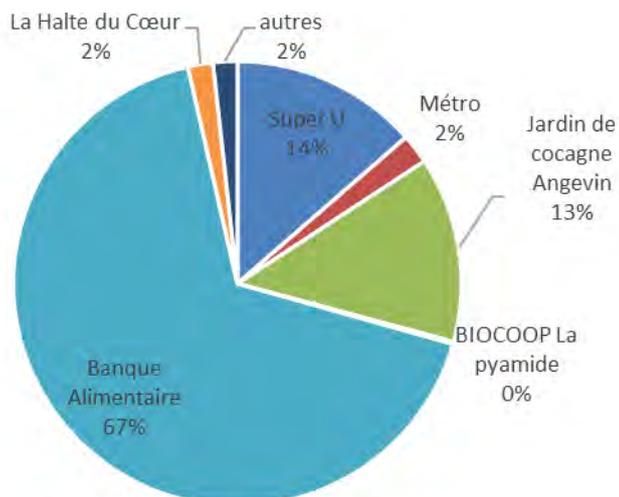


> L'Etape, l'atelier de dynamisation sociale vers l'emploi :

Ouvert pour 7 places RSA et 1 place en Fond d'Aide aux Jeunes, ont été accueillis 10 bénéficiaires dont 5 nouveaux. Ils ont réalisé en moyenne 14h/semaine d'engagement, et 1 920 heures collectives. Le temps d'accompagnement individuel par le travailleur social représente 7h/personne. La durée d'engagement au sein de l'Etape est de 6 mois. 12 tables d'hôtes ont été réalisées. Les difficultés de mobilisation du public sur cet atelier s'expliquent notamment par la difficile orientation par les prescripteurs, le fait que certains bénéficiaires du RSA sont trop éloignés de l'emploi (problématiques de santé et/ou d'insertion), et la difficulté de mode de garde. Des solutions d'accueil occasionnel avec le Relais Petite Enfance et la crèche Ilot Câlin ont été recherchées.



> **Les bénéficiaires de l'épicerie sociale Colibris** : les 27 commissions d'attribution ont permis à 107 familles bartholoméennes d'en bénéficier, soit 206 pers. (+29%). Ils sont majoritairement orientés par le CCAS, par la Maison Départementale des Solidarités, et un peu par la CAF. La durée moyenne d'inscription à l'épicerie est de 5.4 mois.



> **Ouverture et gestion des épiceries** (ouverte en avril 2022) : 28.3 tonnes de produits ont été collectées/achetées (+6.4T) et mis en vente sur l'année 2023. Environ : 67% des produits sont issus de la banque alimentaire, 0.2% de la Biocoop, 14% de Super U, 3% de Métro, 4% de dons solidaires et autres et 13% des Jardins de Cocagne. 65% des denrées ont été vendues (+10.7%). Les invendus (pour partie) font l'objet d'une « rétrocession » (= dons aux organismes d'aide alimentaire) ou d'une destruction en raison de leur péremption. En plus des 2 professionnels (soit 1.6 ETP) pour fonctionner, l'épicerie nécessite la contribution indispensable des 25 bénévoles et des bénéficiaires de l'Etape, qu'il faut accompagner et coordonner.

L'accompagnement de l'avancée en âge

Orientations politiques

+ de 3 000 personnes âgées de + de 60 ans

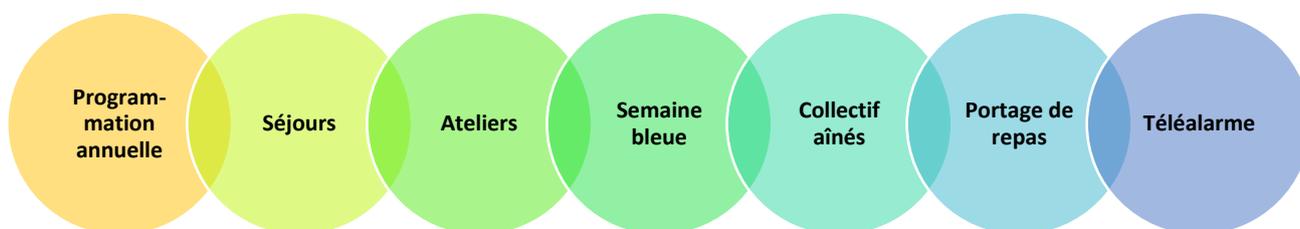
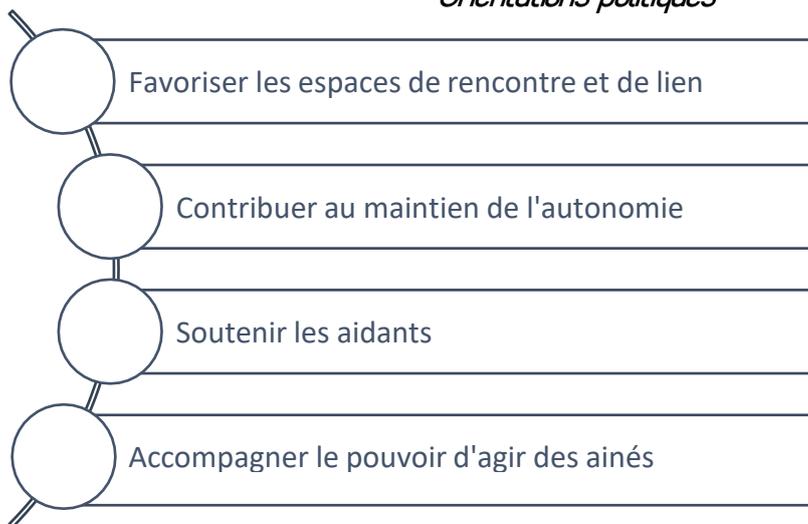
23 membres du collectif dont 5 nouvelles personnes

4 rencontres annuelles

783 bénéficiaires inscrits aux activités (+ 143 aînés)

7 406 repas livrés (-2 138)

46 foyers avec le dispositif téléalarme (-2)



Le **collectif « aînés »** est dynamique, participatif et régulier dans son implication, dont sont issus 8 groupes actions qui réfléchissent à des projets sur différentes thématiques : le logement (2 rencontres), la communication (1 rencontre), les séjours, la programmation... En 2023, les rencontres avaient pour principal objet la nouvelle programmation 2024 et la mise en œuvre d'actions en lien avec la nouvelle génération qui arrive au VPR (58/65 ans). Les aînés touchés sont :

- Des retraités actifs, majoritairement autonomes, aux ressources variables. Installés depuis de nombreuses années sur la commune, ils sont majoritairement propriétaires de leurs logements.
- Ils pratiquent une ou plusieurs activités physiques. Un tiers consacre du temps dans une association du territoire.



> La **semaine bleue** est un temps fort de valorisation des aînés comme acteurs impliqués du territoire. Propice aux rencontres, de partage et de retrouvailles, c'est un moment festif pour les aînés. Cette année le thème porté était sûr « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ».

Une programmation sur mesure pour aborder sereinement les questions du passage à la retraite :

- Spectacle « Retraité et alors ? » = 69 personnes
- Visite Epicerie sociale = 14 personnes
- Atelier origami = 12 personnes
- Repas des aînées = 286 personnes
- Retraite info = 8 personnes
- Premiers secours = 16 personnes
- Marche bleue = 16 personnes

Soit un total de 421 participants



La **programmation** des aînés regroupe plusieurs types d'animations :



- Le **repas des aînés** est le rendez-vous important de la semaine bleue. Articulé autour d'un groupe musical et du parquet de danse, les **286 aînés** et accompagnants ont pu bénéficier d'un repas animé avec en nouveauté cette année la mise en place d'un espace jeux de cartes.

- La **programmation annuelle** s'est construite autour de sorties et découvertes locales avec 2 séjours, 24 sorties, 3 projections de films, 4 ateliers et 3 réunions d'informations. Ce sont **510 aînés** mobilisés dont **84** spécifiquement sur les séjours.

- Les **ateliers multimédias** ont lieu les jeudis de 14h à 15h30 (niveau 1) et les samedis de 10h à 11h30 (niveau 2). Les ateliers tout public tous les jeudis de 15h à 16h ont totalisé 31 bénéficiaires pour **100 participations** réparties sur **18 séances** d'octobre -N1 à décembre N.
- L'**atelier « En équilibre ...avec soi-même »** a pour objectif de prévenir les risques de chutes et mobiliser les facteurs d'équilibre pour se préserver des accidents quotidiens. L'autonomie au domicile est un enjeu important. Un second atelier a vu le jour en septembre 2023 avec désormais 4 séances par mois soit **329 participations** destinées à 33 aînés différents.



- L'**atelier « Chauffe citron »** est un moment à part pour les aînés car c'est l'alliance du ludique et de l'exercice mémoire. Orientées sur des thèmes appétents et une animation basée sur la bienveillance, ce sont 19 rencontres pour **284 participations et une cinquantaine de bénéficiaires**.

- **NOUVEAUTÉ** L'**atelier « Autrement dit »** : un espace d'écoute et de partage pour identifier ses ressources positives et voir la vie du bon côté : 2 rencontres annuelles qui ont bénéficié à **10 participants**.



- **Rencontres partenariales :**
L'association SIEL BLEU pour la mise en place de l'atelier « En Equilibre avec soi-même » - Le club ANT : renouvellement de la convention ateliers numériques étudiants/aînés – Le Gérontopôle pour le réseau TISA – Les Délices du Jardin – L'association des Bunkers de Pignerolles – Podeliha (groupe action logement) – Les associations de danses bretonnes (Dansaël et ANKER) et Loisirs et Créations.

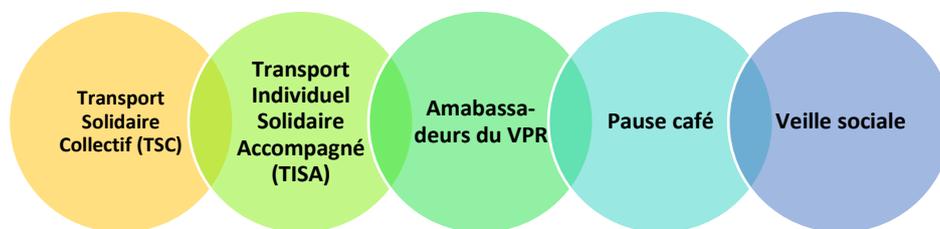
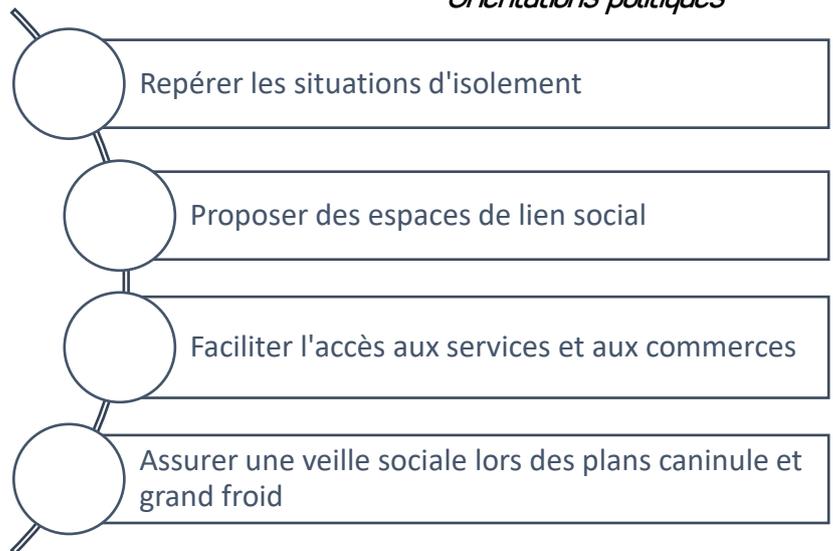
> Soutien à domicile

- Le **portage de repas** est un service facilitateur du quotidien pour les aînés. Lié au CCAS par un marché public depuis le 1 septembre 2022, Anjou Accompagn' Service a livré 7 406 repas pour **54 bénéficiaires** dont 8 couples (soit en moyenne 30 foyers par mois).
- La **téléassistance** est un service qui permet aux aînés une autonomie plus sereine au sein de leur foyer. En 2023 ce sont 46 foyers pour **47 bénéficiaires**.

La lutte contre l'isolement et la solitude

Orientations politiques

4 tournées de porte à porte (=n-1)
8 pers. bénéficiant de visites de convivialité (=n-1)
223 transports individuels réalisés (+55)
233 trajets en transport solidaire collectif soit navettes aller-retour (-139)
66 pauses café sur 2 quartiers la commune (=n-1)
22 inscrits sur le registre des personnes vulnérables (-5)



> **Le transport solidaire collectif** : est organisé une fois par semaine, avec le minibus du VPR, pour permettre aux aînés de se rendre en centre-ville, le jour du marché et ce grâce à 5 chauffeurs bénévoles. Cela représente 10 bénéficiaires satisfaits du service (idem 2022). C'est l'occasion de rencontrer et accompagner les habitants-usagers dans leur quotidien. En décembre, le VPR a fait l'acquisition d'un véhicule 9 places plus modernes avec des équipements facilitant l'accès aux personnes ayant des difficultés de déplacements.

> **Le TISA** : **50 personnes différentes (+7)** en ont bénéficié. Par principe de précaution, 108 seniors ont constitué un dossier pour pouvoir potentiellement en bénéficier rapidement en cas de besoin. Les 9 chauffeurs bénévoles ont réalisé 223 transports ce qui représentent 3 002 km parcourus (+1 235km), majoritairement pour de l'accès aux soins.

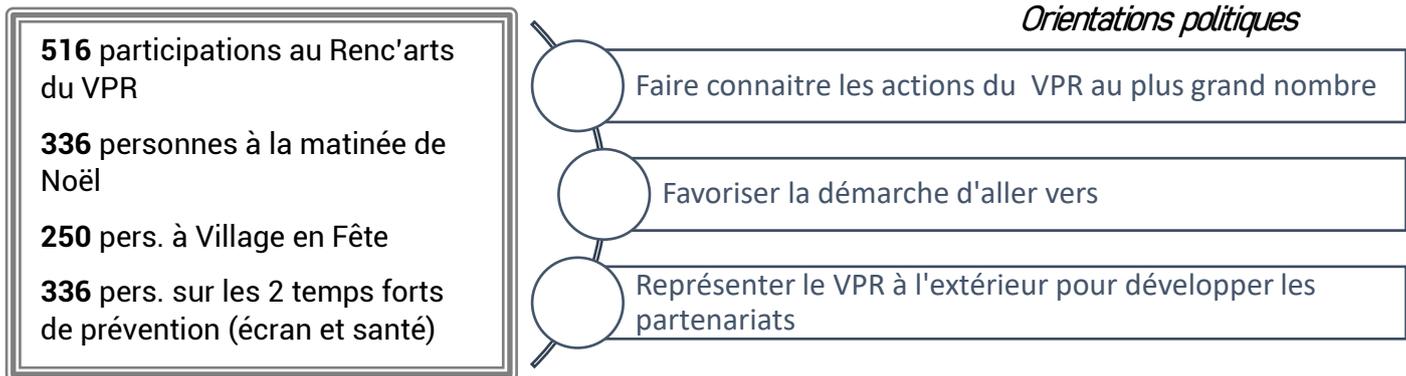
> **Les Visiteurs (de convivialité) du VPR** : **6 bénévoles dont 3 nouveaux** ont assuré tous les 15 jours des visites de courtoisie auprès des **8 bénéficiaires**. Ces visites permettent de lutter contre le sentiment de solitude, d'assurer une veille sociale au domicile et de relayer les activités du VPR

> **Les ambassadeurs du VPR** : le porte à porte dans la ville se poursuit régulièrement avec l'investissement de 5 bénévoles dont 1 nouveau, qui ont réalisé **14 tournées** (+10). Ils ont principalement visité la rue de la Gemmetrie et les quartiers de la Croix de Cheminée et les Petites Héraudières.

> **La Pause-Café** : animée par une équipe de **7 bénévoles**, c'est une moyenne entre 6 et 12 participants par séance, majoritairement féminin et âgées de plus de 70 ans, vivant seules. Les accueils se répartissent sur 2 sites différents : la pause-café du site de la Reux a évolué en termes de participation ; les échanges y sont riches et intéressants. Sur le site du village Pierre Rabhi, les participants sont plus âgés et n'ont pas les mêmes attentes.

> **La veille sociale** : est assurée téléphoniquement auprès **des 22 inscrits (-6 départs en EHPAD)** sur le registre des personnes vulnérables constituant le plan canicule et grand froid. 2 campagnes d'appels ont été menées : l'une en juin et l'autre en décembre. Tous ont reçu en fin d'année un dessin d'enfant issu du concours de dessins réalisés pour la Matinée de Noël.

Faire rayonner le VPR par des événements



> **Village en Fête** : cette 2^{ème} édition des portes ouvertes du VPR a eu lieu le samedi 30 septembre. L'objectif est de faire découvrir l'ensemble des activités et services proposés par le VPR. Au programme étaient proposés : des espaces de dons d'objets et de plantes (dont Troc tes plantes), d'échanges et de réparation (Repair'Café), de collectes de vêtements et sensibilisation à leur 2^{ème} vie (dont l'Apivet, association Zéro Déchet) ; visite du VPR, de l'Espace Ados et l'épicerie Colibris ; un espace sur l'engagement a été tenu par des bénévoles et par le Conseil Municipal des Enfants. Plusieurs ateliers ont été proposés autour du numérique, du bricolage en famille, du jardinage, de la cuisine, et même de tricot et couture. **250 participants**.

> **La Matinée de Noël** : a revisité le « goûter de Noël » du VPR qui avait lieu un mercredi, en même temps qu'une projection cinéma au THV. L'objectif a été d'offrir aux habitants, dont les familles, une dizaine d'animations et un spectacle, dans un lieu décoré pour l'occasion. Cela a permis de valoriser l'ensemble des savoirs faire du VPR, le samedi 15 décembre au complexe de la Gemmetrie, où **336 personnes dont 167 parents** sont venus.



> « **Sexualité, capote, serviette...Mode d'emploi ?!** » : dans le cadre de sa politique de prévention, un forum de 2 jours sur la précarité menstruelle et la santé sexuelle, à destination des jeunes et habitants a eu lieu. Le mercredi 18 et samedi 21 octobre, ont été menés 11 ateliers : sur les solutions à la précarité menstruelle ; le consentement et la sexualité par le Planning Familial et le CIDFF ; l'intervention d'une sage-femme sur la contraception, la prévention du cancer, l'information sur le 1^{er} rdv gynécologique ; des quizz et des jeux de rôle. Ainsi **87 jeunes** ont pu en bénéficier. En parallèle 3 établissements scolaires et 3 structures d'insertion ont été visités pour sensibiliser, permettant d'offrir à **120 personnes** des protections hygiéniques, culottes menstruelles et préservatifs. De même, tous les sanitaires des locaux du VPR ont été dotés d'un accès gratuit aux protections. Les cofinanceurs ont été : l'ARS, DDETS et Angers Loire Métropole.

> **Forum des associations de l'ESAIP** : Pour favoriser la citoyenneté et l'engagement citoyen, le VPR a tenu un stand à l'occasion du forum des associations de l'ESAIP qui représente un temps fort de la rentrée des étudiants. Chaque association ou clubs ont ainsi pu se présenter et donner envie aux étudiants de s'investir.

> **Les Renc'arts du VPR** : plus de 20 animations ont été proposées au Parc de l'Europe, sur une semaine et avec 2 journées phares les 8 et 12 juillet touchant **516 participations au total**.



La sensibilisation au Handicap et à l'inclusion

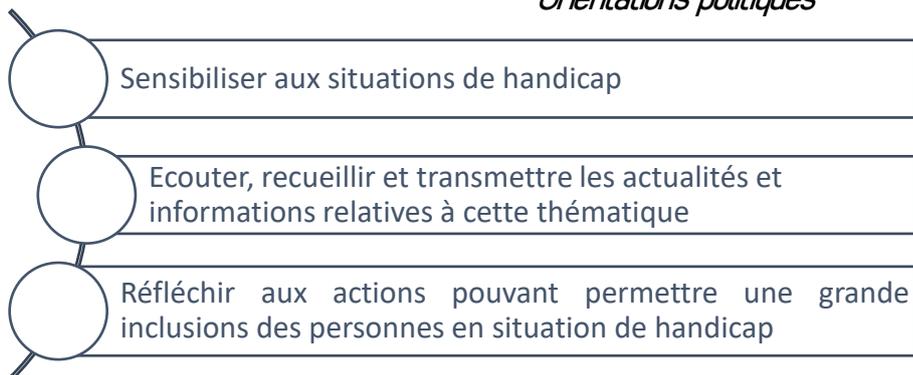
Orientations politiques

45 membres du collectif
(+4 pers.)

4 rencontres annuelles

2 groupes actions :

- Temps fort 2023
- Accessibilité aux animations



> **Le collectif Handicap** : s'est réuni 4 fois et fait l'objet de 2 groupes actions autour de la réalisation d'un temps fort et de l'accès aux animations. Une réflexion a été menée sur les besoins d'activités à destination des personnes porteuses de handicaps.

> **Atelier bien-être** mis en place avec une séance découverte adaptée à tous et en priorité pour les personnes en situation de handicap autour du bien-être et de la relaxation en novembre 2023 avec l'intervention de Viexidom : une dizaine de participants et une volonté de poursuivre ce partenariat pour 2024 avec la mise en place d'autres séances.

> **Loto pour tous** : a été organisé le 16 octobre par l'association Jouons Ensemble en partenariat avec le VPR. Ce loto est inclusif et s'organise autour d'un jeu adapté aux personnes malvoyantes. Il a réuni une **centaine de participants** dont des jeunes du foyer de vie Kypseli et leurs éducateurs.

> **La sensibilisation aux troubles DYS :**

Une semaine de temps fort avec 3 actions : la diffusion d'un film documentaire suivi d'une conférence débat avec l'association APEDYS49, un forum et des témoignages dans les locaux du collège de la Venaiserie, la rencontre avec l'auteur Anne-Maire Gagnard et ses méthodes d'apprentissages. Un total de **160 participants** sur l'ensemble de la semaine avec des rencontres riches et de nombreux relais pour les familles vers les associations d'aides et de soutien.



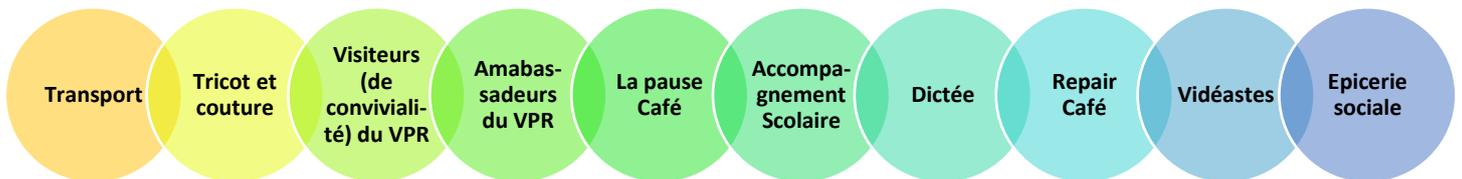
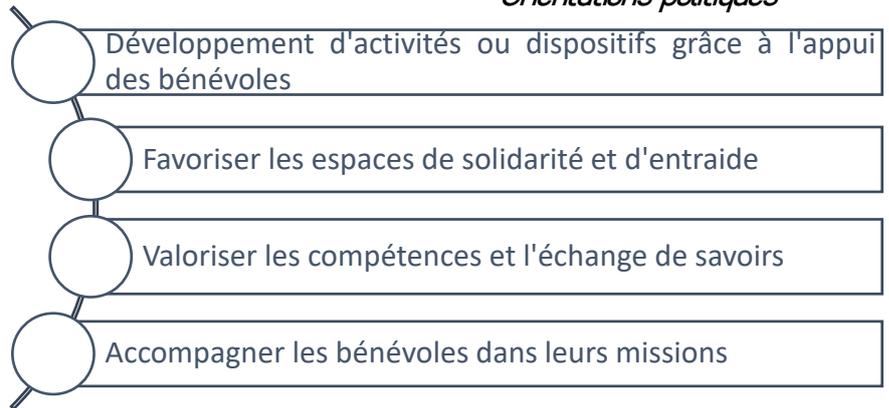
Partenaires

Associations Jouons ensemble, APF France Handicap, Ariane Epilepsie, Parkinson 49, Viexidom, La Résidence sociale, Habitants et en situation de handicap, apiDV, Le Centre de ressources et de soutien aux aidants UDAF, Collectif 49 personnes en attente de solution, SLAM La Chevalerie, AFM 49, Kypseli.

L'accompagnement de l'engagement : le bénévolat

65 bénévoles (+ 6 pers.)
16 engagements nouveaux (+4)
27 pers. rencontrées pour échanger sur le bénévolat (+5)
12 missions bénévoles (+1)
6 Repair Café réalisés (+1)

Orientations politiques



> **Les bénévoles du VPR** : 12 missions bénévoles sont proposées dont une nouvelle mission « appui à l'animation » pour un investissement ponctuelle. 65 bénévoles se sont mobilisés pour réaliser les activités aussi bien collectives qu'individuelles. Les bénévoles sont très majoritairement retraités. Les demandes de bénévolat ont un peu augmenté ainsi que leur mobilisation. Une meilleure visibilité de la nouvelle organisation de l'Epicerie sociale a permis à plusieurs personnes de s'y investir. En termes « d'ancienneté d'engagement », la moyenne est de 2 années. Environ 74% de bénévoles sont engagés sur 1 mission au VPR, environ 20 % sur 2 missions et 6 % sur 3 missions et +.

> **L'accueil et la formation des bénévoles** : en avril, a été organisé un temps spécifique d'accueil des bénévoles afin de les sensibiliser aux valeurs du service public, d'échanger sur la place de leur engagement et pour favoriser l'interconnaissance entre bénévoles. En juin, a été organisé un **déjeuner où tous les bénévoles** du VPR étaient conviés, afin de les remercier de leur engagement et de favoriser également les rencontres : **46 présents**.

> **Les rendez-vous du bénévolat** : 27 personnes ont rencontré la Référente chargée du bénévolat, où ont été présentées les missions bénévoles du VPR, identifiés les centres d'intérêt de la personne et ses disponibilités. L'engagement bénévole est formalisé au travers d'une charte signée par les 2 parties.



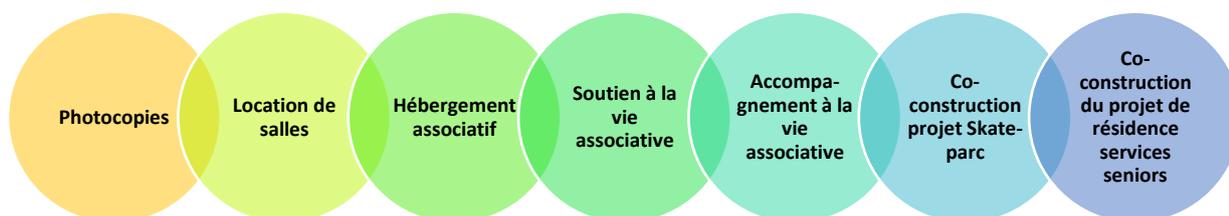
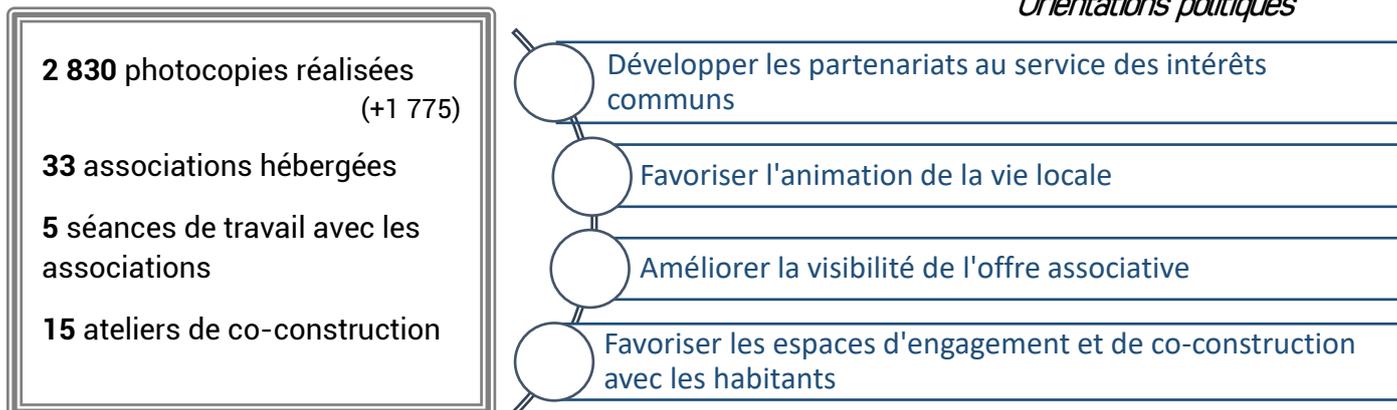
> **Troc des plantes** : 2 ont été proposés en même temps que le Repair Café en juin et septembre en partenariat avec l'association Les délices du Jardin.

> **Le Repair Café** : 10 bricoleurs-bénévoles sont engagés et ont tenu 6 matinées. Depuis septembre, a été expérimenté un Repair Café par mois. 60 interventions pour un taux de réparation de 60% ce qui est un bon résultat. Cela a porté majoritairement sur des appareils électriques, peu en couture et sur des vélos. Les bénéficiaires sont majoritairement à la retraite avec une mixité des genres. Le VPR s'est inscrit dans le réseau départemental nouvellement créé.

> **Un lieu de réalisation de missions bénévoles** : en partenariat avec l'école d'ingénieur ESAIP, des étudiants ont créé le Club Accessibilité Numérique pour Tous qui propose au sein du VPR, des ateliers de formation aux numériques pour les seniors et un temps de conseils individualisés pour tout public. De même, le VPR est partenaire des campagnes de collectes de la Banque Alimentaire qui ont eu lieu en avril et novembre, grâce à la coordination assurée par un bénévole.

L'appui à la vie associative et aux collaborations

Orientations politiques



> **Soutien à la vie associative** : le VPR propose des services destinés aux associations barthéloمیennes.

- Associations hébergées : Le VPR héberge 33 associations qui rayonnent sur le territoire. Elles bénéficient d'une **boîte aux lettres** en extérieur du VPR où le courrier est distribué tous les vendredis.
- Les associations peuvent bénéficier de **photocopies** réalisées par l'agent d'accueil, pour imprimer des affiches, flyers, bulletins d'inscription... En 2023, 2 830 copies ont été faites, soit 2 fois plus qu'en 2022.
- Les associations partenaires et locales ont la possibilité **de réserver gratuitement des salles** pour tenir des réunions pour leur Conseil d'Administration ou pour effectuer des permanences : 114 utilisations de salles

> **Accompagnement à la vie associative** : a été recrutée en février la Chargée de mission Citoyenneté et Vie associative qui impulse la dynamique collective de la vie associative au travers notamment de :

- ✓ La création d'un espace partagé associatif (au 51 place Jean XXIII) : 1 questionnaire et 2 temps de rencontre avec les associations intéressées ont eu lieu pour préparer l'organisation de cet espace (ouverture mai 2024).
- ✓ La conception d'un temps fort associatif : 3 rencontres ont été organisées pour connaître les souhaits des associations et commencer à coconstruire cet événement programmé en 2024.
- ✓ L'obtention du label Guid'Asso Orientation en décembre, permettant aux associations barthéloمیennes de bénéficier gratuitement d'informations, de formations et d'accompagnements adaptés à leurs besoins.



> **Co-construction de projets avec les habitants** : le VPR s'est engagé dans des démarches de participation des habitants notamment au travers du projet de **création d'une résidence senior service**. 5 ateliers se sont déroulés, associant notamment 12 seniors, 3 experts de l'avancée en âge et les élus référents. Sur le projet **de création d'un skate-park**, le VPR a coanimé 2 ateliers de co-construction. Dans la démarche de **Convention Territoriale Globale**, une enquête auprès de 411 familles a été réalisée ainsi que 4 tables rondes (18 habitants) et 4 ateliers de travail (52 acteurs locaux) pour écrire la feuille de route pour les 5 années à venir. De plus, a été créé le **Rucher citoyen**, instance de participation citoyenne, constituée de 40 habitants, qui travaillent sur 5 thématiques.

> **Les partenaires privilégiés** sont à la fois les associations qui bénéficient d'un hébergement au sein des locaux tel que le CLIC, la CAF et la MLA. Mais aussi avec les permanenciers tel que CIDFF, AFCC49, AI-Anon. Des collaborations ont été engagées avec la MFR du Cèdre en tant que territoire d'expérimentation et Cocoon'age afin de faciliter l'intégration des habitants dans la commune.

III. Les perspectives 2024

Participation citoyenne et vie associative

- Célébrer les 1 an du Rucher Citoyen et accompagner les 5 groupes de travail
- Faire vivre et animer le « Coin assos » (espace dédié aux associations)
- Mobiliser les associations autour d'un temps fort associatif
- Tenue une fois par mois d'un Repair Café

Jeunesse

- Organisation du « Job dating by night » le 19 avril.
- Développement de soirées à thème le vendredi soir (mobilité internationale, sexualité, Handicap...)
- Organisation de « Fabrik à talents » : 3 jours de valorisation et développement de compétences
- Co-construction d'un séjour d'échanges franco-allemand.

Espace Colibris

- Création d'un carré potager entretenu par les participants de l'Etape
- Ecriture du projet d'équipement autour de la cuisine pédagogique
- Développement d'ateliers d'insertion pour les participants de l'Etape

Parentalité et Famille

- Création d'un espace adapté aux activités en matière de parentalité
- Un samedi par mois : « Parents, un temps pour soi »

Ainés et Handicap

- Réalisation d'une vidéo sur l'adaptation du logement avec l'avancée en âge.
- Réalisation d'un fascicule sur les mobilités/ déplacements

Animations et événementiels tout public

- La Fête du Court-Métrage
- Participation aux Renc'arts
- Matinée de Noël 2024

Les grands chantiers et formation de l'équipe du VPR

- Réalisation des travaux de rénovation de l'accueil du VPR.
- Déploiement des logiciels métiers « action sociale » et « jeunesse »
- Arborescence informatique du serveur de fichiers.
- Formation des animateurs jeunesse en direction ACM et BSB
- Formation à la prévention des Violences Sexistes et Sexuelles : repérer, accueillir et orienter les victimes majeures
- Lancement d'évaluation du projet social

RAPPORT D'ACTIVITÉS- 2023 Village Pierre Rabhi



Village Pierre Rabhi

Quelques chiffres clés du VPR sur l'année 2023

En plus d'être un Centre Communal d'Action Sociale, le VPR est également un Centre social. Ainsi, les valeurs portées sont : les solidarités, l'humanisme et la citoyenneté. L'équipe du VPR est constituée de 15 agents.



Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
02.41.96.12.60

L'aide alimentaire

pour soutenir un projet
familial ou d'insertion

Les épiceries Colibris



18 TONNES
REDISTRIBUÉES
soit **64%**
des produits
collectés

Les bénéficiaires de l'épicerie



2 254 passages
107 familles = 206 pers.

Information & Accompagnement

Accueil, orientation et
info logement social



8 138 accueils
9 444 appels reçus
2 642 appels pour
le logement social

Accompagnement social

19 393 €

Soit 154 aides financières à destination de
288 bartholoméens en fragilité.

Famille & Parentalité

Programmation d'activités
Parents-enfants



sur 126 actions proposées : les mercredis
et samedis et sur les vacances scolaires.

2 746
participations



1 478
participants

Les événementiels

Matinée de Noël : 336 pers.
Village en fête : 250 pers.
Renc'Arts VPR : 516 pers.
2 temps forts : 376 pers.

Avancée en âge & lutte contre l'isolement

784 bénéficiaires



24 sorties organisées
135 pers. Semaine Bleue
84 pers. aux 2 séjours
284 pers. au Chauffe citron
286 pers. au repas
des aînés

Transports solidaires

223
transports
individuels



233
trajets en
collectif

acquisition d'un minibus
mieux adapté au public



Accompagnement vers l'autonomie des Jeunes

3 animateurs



- — 2 séjours organisés
- — 1 espace outils 3D
- — 1 Promeneur Du Net
- — 1 espace infos Europe
- — 5 actions emploi

616 participations
sur vacances scolaires

Participation citoyenne



Conseil Municipal des Enfants

12 actions menées
16 membres élus de 10 à 12 ans



Vie associative

Recrutement d'une chargée de mission
Labellisation Guid' Asso Orientation

Accompagnement des bénévoles du VPR



65 bénévoles

12 missions
bénévoles

60% taux de réparation lors
des 6 Repairs Café

Accompagnement scolaire, transports
solidaires, tricot & couture, visiteurs à domicile,
épiceries Colibris, ambassadeurs, pause café,
vidéastes, dictée, repair café, troc tes plantes,

Sensibilisation au Handicap



Loto pour tous : +100 pers.
Atelier Bien-être : 10 pers.

160 participants aux 3 actions
du temps forts sur les DYS
45 membres du collectif
d'habitants "Handicap"

Quelques illustrations de l'année 2023



Parents, un temps pour soi
A l'espace Colibris
10h00 à 12h00

Initiation au LA, forme de fitness qui consiste à faire des mouvements chorégraphiés sans sauter ni courir
Garde d'enfant 0-12 ans animé par des professionnels

Elodie OGER référente famille-parentalité
02 41 96 12 60
parentalite@ville-stbarth.fr

samedi 13 janvier

INTERVENTION
Sensibilisation Handisport

Tous public
Le 26 octobre de 10h à 12h

Animé par Dorothe MERIAU
Jeudi 26 octobre de 10h à 12h au Village Pierre Rabhi

Viens aborder le sujet du handicap en brisant les stéréotypes et les tabous qui peuvent y être associés

Contact : vpr@jeunesse@ville-stbarth.fr/06.33.71.16.38

MATINÉE DE NOËL
PROPOSÉE PAR LE VILLAGE PIERRE RABHI

De 9h30 à 12h30 - Salle de la Gemmetrie

- Jeux en bois, contes de Noël, ateliers bricolage, concours de dessins, actions solidaires...
- 10h30 : spectacle de marionnetes par la Cie Les Attes en Air
- Gourmandises de Noël
- Représentations des élèves du SIAM
- Et venu au Père Noël!

Samedi 16 décembre

Gratuit. Informations au 02 41 96 12 60

REPAIR'CAFE

Le dernier samedi de chaque mois

Repair café
De 9h30 à 12h30

Prochaines dates : 27 janvier, 24 février, 23 mars, 20 avril, 25 mai, 29 juin 2024

Donner une seconde vie à vos objets, vêtements, doudou, petits électroménagers...
au Village Pierre Rabhi
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
Renseignements au 02 41 96 12 60

Réunion d'information
Ma santé, mon bilan !

Vendredi 17 Novembre

A 9H30 à l'Espace Colibris

Prendre soin de sa santé est essentiel, venez découvrir le bilan de santé proposé par l'Assurance maladie UC-IRSA et vous inscrire

Contact et renseignements : m.ganneville-stbarth.fr ou c.fouillard@ville-stbarth.fr
02 41 96 12 60

Réunion
Création espace parentalité

mercredi 20 septembre

9h-10h au Village Pierre Rabhi

Nous avons besoin de vous pour la création d'un lieu dédié à l'accueil des familles adapté et sécurisant pour les enfants.

Elodie OGER référente famille-parentalité
02 41 96 12 60 - 06 61 33 51 58
parentalite@ville-stbarth.fr



Journée mer intergénérationnelle

mercredi 12 juillet

Saint Jean de Monts 8h15 à 20h15

Réunion présentation et inscription le 1er juin de 18h à 19h

02 41 96 12 60
parentalite@ville-stbarth.fr

« Sexualité, capote, serviette... Mode d'emploi ?! »

18 et 21 octobre

Mercredi 18 octobre de 16h à 18h30
Samedi 21 octobre de 10h à 12h

Au Village Pierre Rabhi
Place des droits de l'homme et du citoyen
02 41 96 12 60 vpr@ville-stbarth.fr

VILLAGE EN FÊTE
Le Village Pierre Rabhi vous ouvre ses portes

Sam. 30 sept. 9h30 à 12h50

- Ré-emploi
- Repair café - Apvret - Ateliers Zéro déchet - Espace de gratuité...
- Eco-citoyenneté
- Troc de plantes et d'objets - Ateliers jardinage et compostage -
- Marché de fruits et légumes du Jardin de Cocagne Angevins...
- Portes ouvertes
- Rencontre de bénévoles - Espace robotique - Daisie pédagogique...

Retrouvez l'ensemble du programme sur le site internet de la ville
www.ville.saint-barthelemy-anjou.fr / Renseignements au 02 41 96 12 60

